

Dans nos villages de la Serre ... et ailleurs .....	3
Authume : un EcoQuartier sort de terre.....	4,5
Kinésiologie : le corps a la parole .....	6
Le Cric, la culture pour tous partout.....	7
Peintre, la mare Moussue, réservoir de biodiversité .....	8,9
Pointre, le Cercle des Amateurs de Chrysanthèmes.....	10,11
Chevigny, le corbillard protégé .....	12,13
Le mouton : métiers, savoir-faire, artisanat .....	14,18
Moissey, quoi de neuf à la carrière ? .....	19
Le RoundUp nouveau est arrivé .....	20,21
Alerte : la pyrale du buis attaque ! .....	22,23
Chamole, ça tourne et ça rassemble ! .....	24,25
LINKY : le courant passe mal avec Enedis .....	26,27
Minimiser l'impact de nos activités sur l'environnement .....	28
Brèves .....	29,31

au sommaire...



# SERRE VIVANTE

Journal d'information  
semestriel du Massif de la Serre

**AUTOMNE 2018**  
ISSN 2112-8073 n°46

## édito

Pascal Blain,  
président



### Rendez-vous les coquelicots !

L'heure est à la mobilisation. C'en est fini des petits pas prônés par ceux-là mêmes qui sont responsables de l'érosion galopante de la biodiversité et de l'inquiétante élévation des températures. Dans la terrible liste des moteurs du réchauffement et de l'extinction massive du vivant, les pesticides tiennent la corde. Ils sont partout, ils contaminent tout, anéantissant le vivant. A commencer par celui que nous ne voyons pas dans l'eau et les sols. Par centaines, ils nous empoisonnent tous

**Agir ensemble  
pour défendre  
nos biens  
communs**

à petit feu... Pourquoi acceptons-nous encore cela ? Par sollicitude pour une industrie chimique qui, des gaz moutarde à

l'agent orange, en passant par le tristement célèbre Zyklon B, brille plus par son avidité que par son éthique ? Par solidarité avec une agro-industrie tueuse de la biodiversité et qui est à elle seule responsable d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre tout en broyant ses paysans ? Assez de ces querelles d'experts et de ces études supplémentaires qui ne servent qu'à faire gagner du temps et des parts de marché aux empoisonneurs. Assez du bluff technocratique de la succession des plans Ecophyto et des « expérimentations » du ministère de l'agriculture qui laissent croire que l'on agit alors qu'au contraire, la consommation des pesticides augmente encore et encore. Élevons-nous pacifiquement, mais avec une détermination sans faille, contre ce fléau. Exigeons de ceux qui nous gouvernent, et qui sont censés nous protéger, l'interdiction de tous les pesticides, pas demain, mais immédiatement ! Embrassons l'Appel de ces 100 anonymes issus de toutes les couches de la société et de toutes les régions de notre douce France, faisons du fragile et éphémère coquelicot notre étendard et soyons des millions à crier notre exigence d'un air sain, d'une eau pure, d'une terre propre, débarrassés des poisons pour qu'alimentation puisse enfin rimer avec santé. ■

<https://nousvoulonsdescoquelicots.org/>

## VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS AVEC SERRE VIVANTE

**lundi**  
**26**  
**novembre**  
à 20h30

**rencontre avec Sylvie de Vesvrotte**  
**salle des fêtes de Chevigny**

### Sylvie de Vesvrotte est Conservatrice déléguée des Antiquités et Objets d'Art du Jura

En sa compagnie, nous évoquerons les différents types de patrimoine, sa fonction de conservateur délégué des antiquités et objets d'art, ses différentes missions : surveiller, protéger, valoriser. Elle nous présentera également le récent classement du corbillard de Chevigny.

*Une soirée ouverte à tous, gratuite.*

**ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE  
DE  
SERRE VIVANTE**

**INVITATION**  
**salon d'honneur, mairie de Menotey**

**mercredi**  
**16**  
**Janvier**  
à 20h30

### L'AG, temps fort de la vie de notre association ...

Reflète de l'année écoulée, c'est aussi le rendez-vous de tous pour évoquer l'actualité du massif et bâtir de nouveaux projets. L'AG s'achèvera autour du verre de l'amitié. Venez nombreux !

Amange

L'écusson avec tête de bronze représentant Charles Blanc au-dessus de la porte a aujourd'hui disparu ...

# Rénovation des bains-douches



La commune d'Amange a investi dans la réfection du bâtiment des bains-douches, un service rare dans une commune de taille modeste. Son histoire particulière fait partie du patrimoine du village.

L'enseigne en faïence, en trop mauvais état pour être restaurée, a été restituée à l'identique en lave émaillée par Aurélie Coquerel, de l'île Ô Pierres, à Montpeyroux (Puy-de-Dôme). Le cadre en acier lui, a été restauré par un artisan de la Ferronnerie d'art de Dole. La société Orтели a procédé à la rénovation de la façade et Vernier Construction Bois au changement de la zinguerie. La remise en état des huisseries a été confiée à la menuiserie Maignan. La commune envisage de louer les toits communaux pour installer des panneaux photovoltaïques et a pris contact dans ce but avec la fruitière des énergies de Quingey.

### Une brillante ascension

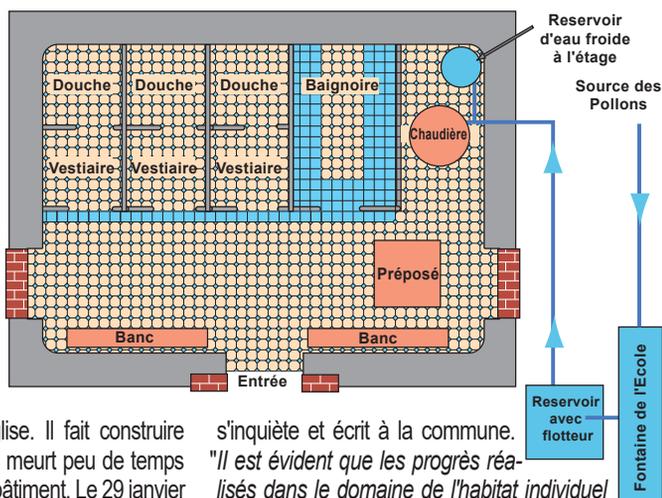
Charles Blanc a été élevé à Amange par une famille d'accueil, la famille Lyet. Adulte, il part travailler à Paris dans une fabrique d'appareils

sanitaires. Ouvrier apprécié, il se marie avec la fille du patron et devient patron lui-même. De son vivant, il fait don à la commune du monument aux morts et d'un lustre pour l'église. Il fait construire les bains-douches mais meurt peu de temps avant l'achèvement du bâtiment. Le 29 janvier 1924, Marguerite Blanc, née Boutan, en fait don à la commune en souvenir de son mari. Amange reconnaissant baptise la rue principale du nom de son bienfaiteur. La donation d'une valeur de 12 500 F comprend une maisonnette de 32 m<sup>2</sup> édifiée par Mme Blanc sur ses deniers personnels. Elle comprend aussi toute l'installation hydrothérapique intérieure et extérieure dont la pompe d'amenée d'eau à levier, un réservoir et son tuyautage, une chaudière, une baignoire avec la robinetterie et un agencement intérieur complet pour 3 cabines de douches avec robinet mélangeur. Le 7 avril 1924, Marguerite fait une nouvelle donation: la somme de 5 000 F pour faire fonctionner les bains douches; les intérêts de ladite somme seront employés à rétribuer la personne chargée d'assurer le fonctionnement de l'appareil de bains-douches, étant stipulé que la personne en question devra être, tant qu'il pourra s'en occuper, Henri Parisot père, cousin de Charles Blanc demeurant à Amange.

### En fonction de 1924 à 1973

Il existe peu de documents sur la gestion et la fréquentation des bains-douches. En 1968, il y a eu 589 entrées payantes dont 518 habitants de la commune. Mais le percepteur

s'inquiète et écrit à la commune. "Il est évident que les progrès réalisés dans le domaine de l'habitat individuel en matière d'équipement sanitaire entraîneront au fil des années une fréquentation de plus en plus réduite de l'établissement. Par fidélité au souvenir de l'initiateur et pour continuer de répondre à la demande qui se manifeste, que la commune maintienne encore ce service est chose compréhensible. Il n'est pas normal toutefois que les recettes ne couvrent même pas les dépenses d'exploitation". Il faut dire qu'avec 2 346,29 F de dépenses et seulement 315,80 F de recettes, le déficit de 2 030,49 F est important et surtout récurrent depuis plusieurs années. En 1967 les dépenses étaient de 2 287,19 F pour 348,00 F de recettes, soit un déficit de 1 939,19 F ... Malgré cet avertissement, les bains-douches fonctionneront encore jusqu'en 1973 (376,50 F de recettes). Les dernières personnes ayant été préposées au fonctionnement des bains-douches sont Mmes Maignan, Ocler Marie et Dartois. Depuis, les bains-douches servent d'entrepôt pour le matériel communal. Si les cloisons ont été abattues, les faïences d'origine sont encore là et la commune projette maintenant la réouverture du lieu au public sous forme d'une petite galerie d'exposition après réhabilitation intérieure. À suivre ... ■



### 🏊 Règlement des bains-douches d'Amange 🏊

- 1) Les douches fonctionnent du 1<sup>er</sup> dimanche d'avril au dernier d'octobre.
- 2) Ouverture samedi de 17h à 19h et dimanche de 7h30 à 10h30.
- 3) Le samedi, les cabines 1 et 2 sont réservées aux enfants des écoles communales et gratuites pour ceux-ci, la cabine 3 étant réservée aux adultes. Le dimanche, les douches sont payantes pour tous.
- 4) Il est formellement interdit de prendre une douche à plusieurs personnes
- 5) La bonne tenue est de rigueur (particulièrement aux enfants des écoles, le chahut et les mots grossiers sont interdits, la préposée aux douches est chargée de mettre à la porte les récalcitrants.)
- 6) La durée de la douche est de 15 minutes.
- 7) Les usagers, contre paiement, recevront un ticket à demander au préposé en arrivant. Ne pas perdre ce ticket car des contrôles peuvent être effectués par le percepteur ou tout autre agent de l'administration.
- 8) Les prix sont les suivants :

Prix en francs	Douches	Bains
gens du village	1,00	2,00
étrangers	1,50	2,50



### Portes ouvertes au verger conservatoire

Dimanche 21 octobre les Croqueurs de pommes de « Jura-Dole-Serre » ont accueilli sous le soleil un large public venu de Côte-d'Or, du Doubs, de Haute-Saône, de Haute-Maine et du Jura au verger conservatoire de Montmirey-la-Ville.

Le président, Daniel Dubrez, s'est réjoui de l'intérêt des visiteurs pour ce verger qui a aujourd'hui une belle image. Il suscite l'étonnement pour bon nombre, bien que la période de sécheresse préoccupe plus d'un des membres de l'association qui doivent apporter des soins très particuliers aux 200 arbres fruitiers. Les nombreux bénévoles ne baissent pas les bras, et des équipes s'adonnent à un entretien régulier, ce qui fait de ce lieu une curiosité attrayante. Le samedi 24 novembre à 10h30, salle des fêtes de Chevigny, aura lieu l'assemblée générale et appel est lancé aux bonnes volontés pour candidater au conseil d'administration. ■ Contact : 06.21.96.94.38



### Orchamps, empruntez un vélo électrique

Quatre vélos à assistance électrique sont à disposition gratuitement au bar du Gevot

Jura Nord offre à chacun l'occasion d'essayer une nouvelle forme de mobilité douce, pour une balade occasionnelle et pourquoi pas avant de décider d'un achat avant d'abandonner sa voiture pour les petits déplacements du quotidien. Les vélos sont prêtés gratuitement à la journée ou à la mi-journée. Ils sont à retirer après réservation au bar du Gevot, rue Louis-Besson. Ne pas oublier sa carte d'identité pour valider le prêt. ■ Contact : 06.86.25.70.91



### Audelange, Chamois sur les Roches

Depuis plusieurs mois, le secteur des Roches entre Audelange et Rochefort-sur-Nonon accueille une faune particulière.

Plusieurs habitants ont en effet rencontré un chamois sur Audelange et nous devons sa photo à un passionné de nature, Pierre Meyer, membre des Rangers de France. ■

+> <http://www.federation-rangersdefrance.fr>

### Moissey, la Nounourserie, une crèche en milieu rural

Le syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu) a pérennisé les six emplois et vient d'investir 24 000 euros dans un nouvel équipement extérieur.

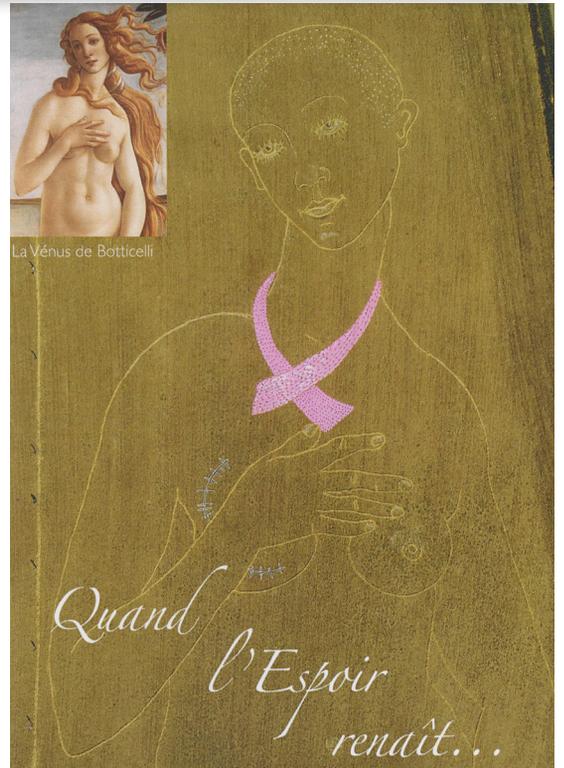
La Nounourserie, inaugure un nouvel espace extérieur de 180 m<sup>2</sup> aménagés côté jardin, avec un sol adapté pour les enfants. Le budget annuel de 240 000 € est financé par la participation des familles, la caisse d'allocations familiales et pour un quart environ par les membres du Sivu. Les élus municipaux de Frasné-les-Meuillères et de Moissey, suivis par ceux de Peintre et Pointre, avaient pris la décision de créer ce syndicat en novembre 2014 pour maintenir la crèche à Moissey, alors que la communauté de communes de Nord-Ouest Jura décidait de fermer ce service, jugé trop lourd à financer. Ils ont ensuite été rejoints par ceux d'Offlanges et Montmirey-le-Château. Avec l'équivalent de 15 places à temps plein, cette structure répond aux attentes des familles et peut accueillir sur une année près d'une cinquantaine d'enfants. Elle est importante pour faire vivre nos villages, pour faire venir des jeunes qui peinent souvent pour trouver une nourrice. La Nounourserie compte sept salariées: cinq personnes qui s'occupent de l'animation-encadrement des enfants, une personne chargée de l'entretien et une secrétaire à temps partiel. « Il y a un vrai besoin et la demande est importante », observe Laurence Bernier, la présidente du Sivu, « supérieure aujourd'hui à la capacité d'accueil. On peut avoir un agrément jusqu'à 18 places Mais on est dans une phase intermédiaire où on stabilise et on verra ensuite si on augmente la capacité. » ■



### Menotey retrouve ses stèles

Les deux stèles funéraires romaines offertes au musée archéologique de Lons-le-Saunier en juillet 2013 sont enfin de retour à Menotey.

Ou plutôt, comme le musée s'y était engagé, leurs copies. C'est en effet désormais celui-ci qui a la charge d'assurer la préservation des originaux. La « grande borne », que tous appellent à tort la « pierre milliaire » doit prochainement retrouver sa place initiale en bord de chaussée sur la route de Menotey à Gredisans. Ne manque plus que l'aval du Conseil Départemental. La copie de la seconde stèle, plus petite, trouvera abri sur la place du fournil. Cette stèle exhumée à l'occasion des travaux d'enfouissement des réseaux électriques du village, après moult péripéties, avait été retrouvée dans le manège de M. Patrick Chapuis, éleveur de chevaux à Moissey. L'association « Menotey patrimoine » étudie la création d'un circuit découverte dans le village et les stèles figureront sans nul doute parmi les points remarquables. ■



### Amange, participe à Octobre Rose

Une fresque immense a été réalisée par Pierre Duc et les élèves de la Maison familiale et rurale d'Amange.

Octobre Rose est une opération nationale de sensibilisation des femmes au dépistage du cancer du sein. L'artiste s'est inspiré du célèbre tableau de Botticelli, « La Naissance de Vénus ». La belle a perdu ses cheveux à la suite de sa chimiothérapie et l'un de ses seins porte la cicatrice de son opération. L'œuvre a été inaugurée le 2 octobre par Etienne Mollet, président de l'Espace Santé Dole Nord Jura en présence de Daniel Bernardin, maire d'Amange, Jérôme Fassenet, président de Jura Nord, et Pascal Jobez, adjoint au maire de Dole chargé de la santé. ■



ENSEMBLE, SOUTENONS LA LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN

### Amange, plantes sauvages

Plantain, liseron, achillée, paturin et bien d'autres, seront désormais regardées sous un autre œil.

À coup sûr pour la douzaine de participants à la balade urbaine à la découverte des plantes sauvages animée le mercredi 23 mai à Amange ! Sur le parcours, le long des trottoirs ou des murs, Floriane Karas, animatrice au CPIE Bresse Jura, a présenté ces plantes que l'on qualifie souvent « d'indésirables ». « Elles présentent des vertus, protègent de l'érosion. Certaines se mangent, d'autres soignent. Elles sont souvent jolies, elles accueillent une faune variée et participent à la biodiversité. » « Avec la démarche du « zéro pesticide », poursuit-elle, quelques alternatives techniques peuvent être mises en place ». « Mon travail consiste à changer le regard que l'on porte sur ces plantes, pour leur laisser un minimum de place dans nos villages », conclut-elle. ■



Les diverses espèces de plantain ont de multiples qualités médicinales permettant de soigner bien des maux

## *Authume : un ÉcoQuartier sort de terre*



■ Philippe Pelletier,  
Authume

# Un ÉcoQuartier au cœur du village

Après trois ans de travaux, les infrastructures et réseaux étaient finalisés, la majeure partie des plantations effectuée.

Une première tranche des parcelles à construire a été commercialisée ; la seconde tranche le sera très prochainement et les premières constructions sont en cours ...

## Authume : un ÉcoQuartier sort de terre

*Dix années ont été nécessaires pour que le projet se concrétise ...*

C'est en effet dès 2008 que le Conseil municipal lança l'idée d'aménager un lotissement respectant l'environnement sur une vaste zone foncière libre de toute construction au centre même du village, comprise entre la rue des Chatons et la rue de la Bretenière. Les premières esquisses de ce qui allait devenir un projet phare de la commune furent réalisées en liaison avec le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) départemental.

### *Un projet ambitieux répondant à plusieurs objectifs*

Il convenait en effet d'imaginer sur cette parcelle idéalement située et offrant une exposition exceptionnelle un nouveau quartier susceptible de répondre aux besoins des habitants actuels et futurs tout en élargissant l'offre d'habitation tant en maisons individuelles qu'en petites habitations collectives. Deuxième défi : améliorer les installations collectives autour de la salle des fêtes, de l'école et à proximité des commerces par la création d'une nouvelle aire de stationnement, d'un terrain de jeu et d'un parc arboré accessibles à tous. Troisième objectif : faire en sorte que la voirie projetée permette de nouvelles liaisons Est-Ouest tant automobile que piétonne afin de dynamiser le village. Enfin, faire en sorte de maîtriser



photo © Philippe Pelletier

ser les coûts ! D'emblée, le conseil municipal a manifesté sa volonté d'associer au maximum la population à l'élaboration du projet par une concertation dans de nombreux groupes de travail ; nombreux furent d'ailleurs les Authumois, y compris le conseil municipal des jeunes, qui s'impliquèrent auprès de la municipalité pour mener à bien l'entreprise.

### *Un cœur de village labellisé ÉcoQuartier*

L'originalité du projet a permis d'obtenir tout récemment le label ÉcoQuartier du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Ce label a été décerné notamment au regard de la qualité de son pilotage, de la mobilisation de tous les acteurs du village et de la mise en place d'un cadre de vie sain

et sûr pour tous les habitants et usagers de l'espace public ou privé. Cela favorisera le lien social, la mixité fonctionnelle et sociale et une offre adaptée de mobilité propice au développement d'alternatives à la voiture individuelle. Il assurera la promotion d'une gestion responsable des ressources et de l'adaptation au changement climatique, intégrant les préoccupations liées à la place de la nature en agglomération.

### *Inauguration le 15 septembre 2018*

Ce n'est pas sans une certaine fierté que Grégory Soldavini, entouré de l'équipe municipale, en présence de nombreuses personnalités locales et de la population du village a pu en compagnie de Patrick Vuitton, premier adjoint en charge du projet couper le traditionnel ruban. Occasion de rappeler que la mixité sociale et générationnelle avait été l'un des maîtres-mots qui avait porté le projet. Il a indiqué qu'un verger conservatoire sera planté avec l'association « Croqueurs de Pomme » avant la fin de l'année, où des nichoirs et abris à insectes seront installés, et que dix jardins partagés seront ouverts à la population ainsi qu'un espace cultivable réservé à l'école communale. L'ÉcoQuartier disposera d'un éclairage public peu énergivore et de bornes basses diffusant une lumière douce et non agressive. La collecte des eaux est assurée par un système de noues alimentant un bassin paysager se situant à l'arrière de la salle des fêtes. Au final, le cœur de village représente une surface totale aménagée de 4,5 hectares comprenant 44% d'espaces publics, 27 parcelles individuelles et 11 parcelles intermédiaires permettant la réalisation de 49 logements. ■



photo © Philippe Pelletier

Dammartin-Marpain, équilibre et bien-être

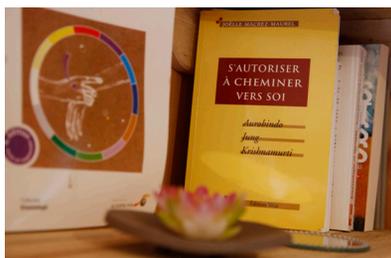
# Kinésiologie : le corps a la parole



■ Delphine Villardier, Kinésiologue certifiée par l'IFKA, inscrite au Registre National des Kinésiologues et membre du Syndicat National des Kinésiologues (SNK).

*C'est dans un espace chaleureux et dans un cadre d'écoute bienveillant que Delphine Villardier vous accueille pour un temps privilégié avec soi-même, un moment pour soi, comme une invitation à l'apaisement et au ressourcement.*

La kinésiologie est une approche naturelle et globale destinée à accompagner toute personne désireuse d'un meilleur équilibre sur les plans mental, émotionnel, physique, énergétique et ainsi par résonnance, sur les plans relationnel et social. L'objectif consiste, par exemple, à renforcer la vitalité, la détente physique, à favoriser une attitude de calme intérieur, d'estime et de confiance en soi, ou encore à améliorer les apprentissages, la préparation d'un examen, etc.



## Kinésiologie, un chemin de vie

Installée en Franche-Comté depuis une quinzaine d'années, Delphine est originaire de Rhône-Alpes. Après avoir sillonné le monde à la découverte d'autres modes

## Concrètement, comment se déroule une séance de kinésiologie ?

Un échange en début de séance permet d'identifier les difficultés rencontrées dans le quotidien, qu'elles soient physiques, émotionnelles, comportementales, relationnelles... Ce, dans le respect de l'intégrité de la personne, de ce qu'elle souhaite ou est en mesure d'exprimer. Cet échange permet d'identifier ensemble l'objectif du travail engagé, pour partager une vision claire de l'état corporel ou intérieur recherché. C'est ensuite au moyen du test musculaire, outil de prédilection

de vie et de pensées, elle s'installe pour fonder sa famille. Son parcours est balisé par la recherche de sens, la conception et la réalisation de projets. Elle débute professionnelle-

**« la kinésiologie est une approche naturelle et globale »**

ment dans le domaine de la culture, avec pour motivation de participer à "créer des mondes communs", d'échange, de parole et de réinvention du monde. Parallèlement, son histoire de vie, ses aspirations à vivre pleinement, sa passion pour le yoga et des rencontres majeures l'ont conduite à l'énergétique. En 2001, une conférence sur la kinésiologie et les séances qui suivent font naître en elle l'envie de se former. Elle a alors 27 ans et réalise un master de sociologie en parallèle de son activité professionnelle. Moins de dix ans plus tard elle engage à la fois un virage professionnel vers les ressources humaines, la formation et le conseil en évolution professionnelle et une formation en soins énergétiques suivie du cursus de certification en kinésiologie, validé en 2015 après 5 ans de formation.

du kinésiologue, que se poursuit la séance. Il s'agit d'une pression douce sur un muscle (généralement le deltoïde antérieur situé au niveau du bras), qui a pour but d'évaluer le tonus musculaire. Ses variations permettent de repérer les sources conscientes et inconscientes de stress, blocages, tensions, douleurs, mal-être... Au besoin, le test musculaire permet également de repérer d'anciennes mémoires enregistrées dans le corps, qui empêchent la réalisation de l'objectif dans le présent. Les équilibrages consistent pour la plupart à la stimulation de points neuro-lymphatiques, neuro-vasculaires ou d'acupuncture. Les échanges avec le kinésiologue permettent au consultant de participer pleinement et activement à la séance. ■

Contact : 06 46 52 15 70 del.kinesio@gmail.com  
Pour en savoir plus sur la kinésiologie appliquée et éducative, la détente crano-sacrée et les fleurs de Bach : <https://www.kinesiologie-dv.com>



## Claire a testé pour nous ...

Depuis que je connais la kinésiologie, je me rends auprès de Delphine à chaque fois que ma famille ou moi avons besoin de dépasser un mal être. J'apprécie cet outil thérapeutique car il intervient au delà du mental en déconstruisant nos conditionnements, parfois en une séance. Elle m'a permis notamment d'apprendre à dire non et à assumer qui je suis. L'un de mes fils a retrouvé plus de confiance et de force dans son quotidien. Pour finir, j'apprécie la patte de Delphine. Elle sait créer un environnement propice à la confiance, dans lequel je me sens bien : je repars plus légère, détendue et "reboostée". ■



l'IFKA, Institut Français de Kinésiologie Appliquée, a été fondé il y a plus de 30 ans à Grenoble par Freddy POTSCHKA, pionnier de la kinésiologie en France.



*Le Cric, la culture pour tous partout*

# LA GUINGUETTE À ROULETTES !

Depuis 1994, le Cric irrigue l'ex-canton de Montmirey-le-Château de propositions artistiques foisonnantes et de qualité. Zoom sur une association culturelle qui favorise les rencontres et les échanges.

■ Charly Gaudot, Brans



**D**epuis 24 ans, le Cric conjugue l'art et la culture au pluriel, en mélangeant les esthétiques, les univers artistiques, les genres ... tout en favorisant les rencontres entre public, amateurs et professionnels du spectacle, dans un esprit d'ouverture et de mixité des publics.

### Le temps de la reconnaissance

Fort de ses 150 adhérents, le CRIC est aujourd'hui identifié et reconnu sur l'ex-canton de Montmirey-le-Château, mais aussi plus au sud de la Serre. Une reconnaissance sans doute apportée par la qualité et la singularité des propositions culturelles, ainsi que par la volonté d'irriguer l'ensemble des villages du canton. « *Tout a débuté par la création d'un cinéma itinérant, et la diffusion de vieux films d'époque, accompagnée de musiciens* », raconte Gilles Malapert, membre historique de l'association. Puis, les animations se sont étoffées petit à petit, avec l'objectif d'apporter la culture au sens large à

tous les habitants : arts graphiques, concerts, guinguettes, théâtre, arts de la rue... « *Soit nous invitons des professionnels du spectacle – compagnies, groupes, musiciens... – , soit nous faisons appel à nos compétences en interne* », explique Philippe Zehnder, trésorier de l'association. « *Notre souhait est de promouvoir avant tout les compagnies locales. Nous avons travaillé plusieurs années avec le Théâtre de l'Unité (Audincourt), le Pudding Théâtre (Arbois, Poligny, Salins Cœur du Jura)...* » Des spectacles diversifiées et de qualité, gratuits ou à bas coûts, et qui attirent parfois plus de 100 spectateurs, à l'instar des guinguettes itinérantes de l'été, ou bien des désormais « historiques » Calendriers de l'Avant en décembre. En 2004, le « Festival d'un jour » avait réussi la prouesse de réunir plus d'un millier de spectateurs.

### Des ateliers pour tous

En marge de ces rendez-vous culturels itinérants, le Cric propose annuellement ou ponctuellement des ateliers d'initiation

thématiques (chant, théâtre, musique...) grâce aux savoir-faire de ses membres ou d'un intervenant extérieur. On citera notamment le « Cric Vigne », atelier d'entretien de la vigne et de mise en bouteille, la section « abeilles » pour des initiations à l'apiculture, ou encore l'activité Qi-Gong, et les séances de lecture publique.

### La guinguette, ça roule !

Pour cette 2<sup>ème</sup> édition de la guinguette à roulettes, un public nombreux a pu apprécier du 6 au 9 Juillet le programme alléchant concocté par le CRIC. Qualité et diversité étaient au rendez-vous de ces chaudes soirées estivales : à Frasn-le-Meuilières, ce fut « l'Equipe Technique », un superbe groupe vocal suivi d'une troupe de jeunes danseurs hip hop. A Pointre, durant deux jours sous chapiteau, Pop/Rock, Dj Electro puis Théâtre et Swing chanté et dansé par Rina and the Frenchies. Et à Montmirey le Château, en clôture, ce fut le traditionnel Karaoké vivant. Pique-nique et bonne ambiance ont également contribué au succès de l'événement. ■



**Le prochain rendez-vous du CRIC se fera en décembre autour des Calendriers de l'Avent. Que se passera-t-il ? Surprise, surprise !**

### un nouveau point lecture pour le réseau de lecture publique de Jura Nord

« Criqueire » est sans nul doute l'activité la plus ancienne du CRIC. Hébergée plus de vingt ans dans les locaux de la mairie de Montmirey la Ville, la bibliothèque vient de déménager dans le bâtiment scolaire au 35 rue Alexis Millardet. C'est en effet dans le cadre de l'intégration de nouvelles communes à la communauté de communes « Jura Nord » et du fait de la compétence lecture publique exercée par celle-ci que tous ces changements ont lieu. C'est aussi, en étant accueilli au plus près de l'école, l'occasion de diversifier et renforcer les actions en direction des enfants ... Une réunion aura lieu prochainement pour entendre les attentes des enseignants et de l'équipe de l'accueil de loisirs. Concrètement depuis début septembre l'équipe de bénévoles accueille le public le mardi de 15h30 à 17h30 ; la consultation de documents sur place est gratuite ; pour le prêt de livres l'adhésion est de 10 €, gratuite pour les enfants qui sont rattachés à l'adhésion d'un parent. 700 livres vous attendent ainsi que des CD et DVD et grâce au portail informatisé de la médiathèque de Gendrey nous pouvons effectuer des recherches et des réservations de livres. Et si vous avez du temps libre, si vous aimez lire ou raconter des histoires, le Criqueire sera heureux de faire votre connaissance. Marie-Noëlle Rondot ■



**En savoir +> CRIC**  
14 grande rue  
39290 Frasn-le-Meuilières  
Meuilières  
cric39@gmail.com

## Peintre, la mare Moussue

crédit photo © Bruno Faivre



■ Laurent Champion,  
Chevigny

# Réservoir de biodiversité

*Le gerris également appelé, à tort, araignée d'eau ne possède que 6 pattes (8 chez l'araignée). Le gerris est bien un insecte aquatique !*



*Milieus à forts enjeux écologiques et paysagers, les mares sont devenues des zones refuges pour beaucoup d'espèces menacées.*



La mare Moussue est la plus emblématique et la plus grande des huit mares situées dans le Bois de la Dame, toutes propriétés de la commune de Peintre.

## Peintre, la mare Moussue

Cette mare est connue de tous les habitants, depuis plusieurs générations. On en trouve trace dans le cadastre napoléonien de 1824 et dans un extrait de 1917 des Mémoires de la société d'Emulation du Jura intitulé « *Les Mardelles de la région de Dole* » de Julien Feuvrier. Hélas, elle a été oubliée sur la carte IGN ! Elle s'étend originellement sur 4 700 m<sup>2</sup>.

### Une forte biodiversité pour une faible surface ...

Dès 2015, la volonté de la commune a été de réaliser des travaux simples afin de redonner une hauteur d'eau intéressante pour la faune sur 1/3 de la surface, soit environ 1 500 m<sup>2</sup>, tout en conservant un intérêt paysager. La maîtrise d'ouvrage a été confiée à l'ONF. Les travaux ont été réalisés



Photo © Bruno Faivre

rainette verte (*Hyla arborea*)

**“ la mare est une buvette idéale pour la faune ”**

en octobre 2016 afin de ne pas compromettre le développement des espèces inféodées au milieu, ni leur reproduction. Cela a permis aussi à la mare de se remettre en eau avec les précipitations hivernales. Une végétation rivulaire comprenant des essences adaptées (frênes, saules, aulnes ...) a été conservée et préservée. Un terrassement généralisé a permis de curer les zones d'accumulation de vase sans percer la couche imperméable du fond, créant des zones de plus grande profondeur d'eau et aménageant des zones de haut fond. Il s'agissait aussi de remettre en forme les berges en pente douce côté nord permettant aux petits animaux d'accéder pour s'abreuver et de ressortir de la mare. La mare abrite une vie sauvage aquatique très particulière. Des amas de bois et de souches intéressantes pour l'habitat de la petite faune ont été fixés au bord des berges. Certaines souches d'arbres ont été évacuées de l'emprise de la mare. Une partie des touradons - for-

mations végétales de 40 à 60 cm de haut composées de plantes annuelles qui repoussent sur leurs anciennes racines et feuilles mortes en décomposition - a été terrassée et une autre partie conservée.



épeire fasciée (*Argiope bruennichi*)

Photo © Bruno Faivre

**Les odonates jouent un rôle important dans l'écosystème aquatique mais sont très sensibles à la qualité des eaux dans lesquelles ils vivent ...**



Libellule déprimée (*Platetrum depressum*)



Sympètre rouge sang (*Sympetrum sanguineum*)

Photo © Bruno Faivre

### La mare Moussue aujourd'hui

Ces opérations de restauration ont permis d'avoir aujourd'hui un fond varié, proposant un habitat diversifié avec des hauteurs d'eau différentes. En période de hautes eaux, un écoulement sort de la mare même s'il n'y a aucun écoulement direct vers un cours d'eau car celle-ci n'est en effet pas connectée à un quelconque réseau hydrographique. Depuis deux ans, la végétation naturelle a repoussé. Le chemin autour de la mare est nettoyé pour permettre au public d'accéder et il constitue ainsi un lieu de promenade apprécié de tous. ■

### Une mare, à quoi ça sert ?

Moins indispensables à la vie quotidienne depuis l'arrivée de l'eau courante dans les campagnes, les mares d'aujourd'hui présentent encore de nombreux intérêts

**1/ Assurer le développement de la biodiversité :** entre la terre et l'eau, les mares voient le développement d'une multitude d'espèces animales et végétales. Elles abritent 15% des espèces protégées et le tiers des plantes dites « patrimoniales ». Site de reproduction privilégié pour les grenouilles, lieu d'habitat pour les libellules, par exemple, elles facilitent la circulation et les échanges entre divers écosystèmes.

**2/ Préserver la qualité de l'eau :** les zones humides épurent naturellement les eaux qui ruissellent sur les sols et se chargent de pollutions. En retenant les matières en suspension, en fixant les métaux lourds, et en consommant certains toxiques, elles opèrent comme un filtre. Les mares améliorent la qualité de l'eau avant que celle-ci n'atteigne les nappes phréatiques, un rôle aujourd'hui primordial.

**3/ Réduire les impacts des inondations :** lorsqu'une rivière déborde de son lit, si elle est entourée de zones humides et marécageuses, les conséquences de l'inondation sont mieux maîtrisées. L'urbanisation a trop souvent, hélas, réduit ces zones d'expansion des crues.

**4/ Eduquer à l'environnement :** les mares ont un intérêt socio-culturel, elles permettent d'agrémenter les paysages, elles sont aussi le terrain idéal permettant aux jeunes générations de découvrir le vivant.

En savoir + > <http://www.mares-franche-comte.org>

## Pointre, le Cercle des Amateurs de Chrysanthèmes



credit photo © Didier Bernard



■ Claude Jeanroch,  
Billey

# Le chrysanthème, la Fleur d'Or

À l'entrée nord du village, vous ne pouvez pas manquer de voir une haie de magnifiques chrysanthèmes cultivés en forme de cascades ou de pyramides. C'est ici le siège social du Cercle des Amateurs de Chrysanthèmes.

En 2006 une douzaine de locaux créaient le Cercle des amateurs de chrysanthèmes, l'installant en mairie de Mutigney. Les pionniers ont commencé à faire des foires aux plantes de printemps pour vendre des boutures et surtout se faire connaître. Ce qui leur donna rapidement une posture nationale. Le siège est désormais au domicile de Didier Bernard, le président qui vit à Pointre. Le chrysanthème est réservé à l'horticulture professionnelle ... Et les particuliers qui aiment cette plante ne peuvent donc pas trouver de jeunes plants en jardinerie

## Pointre, le Cercle des Amateurs de Chrysanthèmes

### Répondre aux attentes des amateurs

C'est ainsi que les fondateurs du Cercle ont décidé de produire eux-mêmes les plants et de fournir les adhérents. L'association compte aujourd'hui plus de 150 membres, répartis sur 55 départements et à l'étranger. Son site web est très visité.



photo © Roland Jean



photo © Claude Jeanroch

### La passion d'un homme

Le président Didier Bernard, s'est lancé dans des études poussées. Avec l'aide de grands obtenteurs multiplicateurs de la Société Française de Chrysanthémistes, il a eu l'occasion d'améliorer ses connaissances. Il s'est aussi intéressé à la culture in-vitro. Mais, préférant l'artisanat à « l'industrialisation végétale » à des fins commerciales, il se consacre au chrysanthème, passionné par la création de variétés nouvelles depuis plus de vingt ans. Il faut le voir s'occuper de ses graines minuscules, conservées en sachets ou dans des piluliers. C'est en 2006 que sort de l'imprimerie son ouvrage : « le Chrysanthème, la Fleur d'Or » publié aux éditions Gunten de Dole. Il le vend sur les foires aux plantes de la région, ou bien sûr à l'occasion d'une rencontre.

### Une activité riche

La principale activité du Cercle est l'envoi de boutures aux adhérents au printemps : chaque année une nouvelle collection leur est adressée. Environ mille plants sont ainsi mis en culture annuellement pour la recherche variétale. Il faut tester chaque nouvelle variété pendant plusieurs années avant de la retenir définitivement. Le cercle organise aussi des conférences sur les origines, l'histoire ou la culture de la Fleur d'Or. Un bulletin semestriel, "La Feuille" prodigue informations et conseils de culture aux adhérents. Ceux-ci n'hésitent pas à traverser la France pour participer à l'AG annuelle qui se tient en novembre à Rainans. Le cercle propose également des potées

**Livre broché,**  
**246 pages**  
**16,5 x 24,5 cm**  
**Editions**  
**Gunten**  
**mars 2007**  
**25 €**



à la vente fin octobre. On peut voir, chez Didier Bernard de nombreuses variétés : classiques, à petites fleurs en forme de coussin, variétés améliorées à grosses boules, variétés pour cascades ou pyramides, variétés japonaises (Tokios), fleurs à bouquets. Le Cercle des amateurs de chrysanthèmes est la seule association à dispenser une formation en hybridation (fécondation) de deux variétés pour obtenir une nouvelle. Destinée aux jeunes titulaires de bac pro ou de BTS, cette formation ne leur coûte rien.

### En l'honneur des poilus

La grande guerre est la responsable de la production massive du chrysanthème. Chaque année, il se vend environ 23,5 millions de chrysanthèmes en France dont 22 millions, pour fleurir les tombes, à la seule période de la Toussaint. Cette tradition – qui a remplacé celle plus ancienne des bougies, symbolisant la vie après la mort – est née en 1919. Alors qu'on célébrait la fête du premier anniversaire de l'armistice de 1918, le président de la Répu-

blique en exercice Raymond Poincaré a ordonné le fleurissement dans toutes les communes françaises, de toutes les tombes de nos chers disparus en signe de reconnaissance. Tout le monde opta pour le chrysanthème, car quelle autre fleur à cette période de l'année présente de telles variétés de couleurs et une telle résistance aux fraîcheurs automnales ? L'implantation du chrysanthème en France est réalité depuis lors. S'il s'en vend énormément au moment de la Toussaint, période où la fleur est à son apogée, on en voit cependant de plus en plus plantés en décoration urbaine comme chez les particuliers. Les villages de Rainans ou Frasne les Meulières en sont de belles illustrations. ■

**En savoir +>**

[www.cerclledesamateursdechrysantheses.fr](http://www.cerclledesamateursdechrysantheses.fr)

### Non, ce n'est pas la fleur des morts !

Contrairement à une idée reçue, le chrysanthème est la première fleur utilisée dans un but uniquement décoratif. Le terme de « chrysanthème » vient des deux mots grecs, « chrusos » qui signifie « or » et « anthesis » qui signifie « fleur ». Cependant, si son appellation est d'assonance grecque, sa naissance, elle, nous vient d'Asie. La fleur d'or était cultivée en Chine depuis la préhistoire, 7 000 ans avant notre ère. Les Chinois la vénéraient et la travaillaient à la manière des bonzaïs. Au Japon, offrir des chrysanthèmes est un symbole d'éternité. On jette d'ailleurs ses pétales lors des mariages. À Tokyo, tous les ans, dans le parc principal, est exposée une présentation de chrysanthèmes spectaculaires. Les Tokyoïtes s'y rendent par dizaines de milliers. C'est du Japon qu'elle fut importée en Europe à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. ■

## Chevigny, le corbillard protégé



Le corbillard de Chevigny dans le téléfilm "La Maison des autres" (épisode 2 la revanche)



■ Sylvie de Vesvrotte,  
Conservateur déléguée  
des Antiquités et  
Objets d'Art du Jura

# Dernier voyage...

### Au fil du temps ...

Au Moyen Âge, des bateaux à fond plat acheminaient les marchandises à destination de Paris, via la Seine depuis Corbeil, important port où arrivaient les céréales de Beauce et Brie, le vin ou encore les matériaux de construction. Ces embarcations à fond plat étaient appelées corbeillards. Lors des épidémies de peste, récurrentes au XVI<sup>e</sup> siècle, ces bateaux servirent à évacuer les morts. Il fallut attendre le XVIII<sup>e</sup> siècle et une certaine sophistication des rites funéraires pour que se répande la pratique du transport des défunts à l'aide d'un char hippomobile, lequel prit alors le nom de corbillard. Au XIX<sup>e</sup> siècle, des entreprises se lancèrent dans ce qui était devenu une industrie prospère. Des véhicules magnifiques qui peuvent être qualifiés d'œuvres d'art furent assemblés à l'intention des clientèles aisées qui ne manquèrent pas d'ajouter ainsi tout le décorum voulu à leurs funérailles... ■

Le corbillard de Chevigny a été récemment protégé au titre des Monuments Historiques comme représentatif des traditions communales anciennes.

Son inscription permettra de transmettre aux générations futures cet objet, témoin de l'histoire et de la vie quotidienne au début du XX<sup>e</sup> siècle.

## Chevigny, le corbillard protégé

**C**e véhicule mortuaire bien conservé illustre le savoir-faire et les compétences d'une époque dont il ne reste guère d'exemplaire dans le Jura. La qualité et le raffinement du décor de cette voiture hippomobile attestent certainement d'un village florissant, par rapport à d'autres communes où le corbillard, quand il est encore conservé, est d'une construction plus sommaire. Son état de conservation exceptionnel en fait un exemplaire rare dans la catégorie des corbillards de Franche-Comté. Sur le plateau repose même le harnachement du cheval qui tirait la voiture et les deux limons.

### Un bien bel ouvrage

Le corbillard de Chevigny, à énergie animale, comporte une structure de suspension sur le train avant, montée sur deux ressorts elliptiques ; au niveau du cocher, une manivelle en fonte permettait de manoeuvrer le frein à patin sur la roue arrière gauche. Le train porte un grand plateau de forme rectangulaire, entouré de panneaux peu élevés, avec 4 colonnes en balustres supportant un dais rectangulaire qui, à ses angles, devait s'embellir de panaches noirs peut-être en plume d'autruche ! À l'arrière un battant en bois s'abaisse par un système de serrure et permettait d'encaster le cercueil dans le plateau au moyen d'un système de tubes roulants sur eux-mêmes toujours en place. Un système de planches de bois fixées sur des montants courbes en fer forgé dissimulait ainsi le cercueil. La caisse en fer sur laquelle repose la banquette du cocher est creuse et renferme le réduit où le cocher pouvait mettre ses propres affaires. Les matériaux utilisés pour constituer un tel véhicule hippomobile sont nombreux : bois (struc-



Le corbillard est aujourd'hui conservé dans l'église

ture de plusieurs éléments), fonte de fer (frein, système de suspension), métal : cerclage métallique des roues, fer blanc décor au sommet du dais, cuir (garniture siège du cocher), toile protégeant la banquette du cocher, garniture textile (pentes, rideaux, housse de siège) plus passementerie : cordons se finissant par des glands, galons et franges.



Une plaque émaillée est clouée sur la voiture et permet de connaître ainsi son auteur...

### Gustave Pernot « Maître carrossier »

Les statuts de sa société furent déposés le 30 janvier 1924 à Dole. Il est désigné comme charron, forgeron, carrossier, établi au 1 bis avenue de Paris. Il déclare adjoindre à cette activité celle de cafetier-restaurateur ! Il cessa son activité le 22 novembre 1937. Le marché passé entre la commune de Chevigny et l'artisan pour la fabrication de cette voiture hippomobile n'a pas été retrouvé.

### Utilisé jusqu'en 1971

Longtemps, jusqu'en 1970, Théodore Dassaut a conduit Bijou, le cheval qui tirait le corbillard de Chevigny. Un cheval calme, qui marchait lentement. En 1970-1971, Maurice Vittet a pris la relève avec son cheval, puis avec son tracteur, un Ferguson gris que tous appelaient « le p'tit gris ». Le corbillard a servi pour la dernière fois en mars 1971 pour l'enterrement d'Ernest Evraud. Le corbillard a ensuite été utilisé en 1977 pour le téléfilm « La mai-participer aux cérémonies funéraires pendant le temps scolaire » de Jean-Pierre Marchand, inspiré de l'oeuvre de Bernard Clavel. Henri Echaroux le conduisait. A partir de 1971, la commune de Moisseuse a pris le relais avec Robert Ruisseaux au volant d'une camionnette familiale 203 noire. Les gens du village participaient encore à l'organisation de l'enterrement. Vers 1980, jusqu'en 2008, le service était assuré par le SIVOM de Monnières. ■



Samedi

16

JUIN

14h00

JOURNÉES   
DU PATRIMOINE  
DE PAYS  
& DES MOULINS

# L'Animal & l'Homme

À la rencontre des moutons d'ici !

*Au château de Montmirey-la-Ville*

Ateliers  
filage, teinture  
naturelle, travail  
du feutre, ...



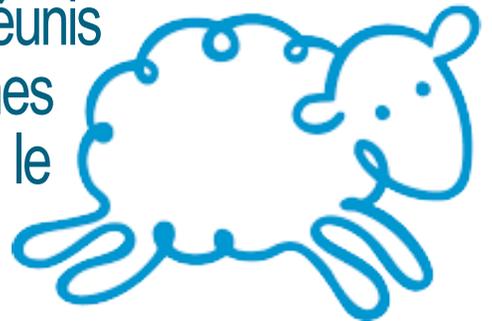
# Le mouton dans notre région : métiers, savoir-faire, artisanat ...



■ Philippe Pelletier, Authume

épisode 1 : portraits, du mouton à la filière

C'est sous ce thème original qu'ont été réunis dans le cadre enchanteur des anciennes écuries du château de Montmirey-la Ville le 16 juin, plusieurs passionnés de moutons



**A**près cette sympathique manifestation organisée dans le cadre des journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, Serre Vivante, vous propose aujourd'hui de mieux connaître les différents maillons et acteurs d'une chaîne dans laquelle hommes et animaux occupent la place prépondérante.

## Le mouton

Le mouton (*Ovis aries*) est un mammifère domestique herbivore de la famille des bovidés, de la sous-famille des Caprinés et du genre *Ovis*. L'homme élève le mouton pour sa viande, son lait, sa laine et sa peau avec laquelle on prépare un cuir appelé « basane ». Animal clé dans l'histoire de l'agriculture, le mouton a profondément marqué la culture humaine. Les moutons sont souvent associés aux scènes champêtres. Le mouton figure dans de nombreuses légendes, comme la Toison d'Or et dans les grandes religions, en particulier les religions abrahamiques.

## Une espèce répandue

Ce mammifère ruminant est présent partout à travers le monde, surtout sous sa forme domestiquée. Seules six espèces sauvages existent toujours. Sous le terme générique de mouton, on regroupe l'essentiel de l'espèce ovine : les brebis, les béliers et leur progéniture les agneaux. Les espèces élevées aujourd'hui descendent très probablement d'un mélange de sous-espèces de l'es-

pèce d'un mouflon sauvage, originaire du Moyen-Orient. Les premières traces de domestication de ces animaux remontent à 9 000 avant J.C. Le mouton serait donc une des premières espèces domestiquées après le chien (- 15 000 à - 12 000) et la chèvre (- 9 500 à - 8 500), à peu près à la même époque que le porc (vers - 8 500). L'élevage des ovins a permis aux hommes d'avoir de la viande, du lait et de la laine. Le premier métier à tisser a été découvert en



Photo © Jean-Claude Lambert



Turquie, il date de 7 000 ans avant J.C. Un troupeau de brebis est généralement fécondé par un seul bélier, choisi par l'agriculteur ou, dans les populations en liberté, par une lutte entre le bélier dominant avec les autres béliers. Les brebis atteignent généralement leur maturité sexuelle entre six et huit mois. Les brebis ont une période de gestation d'environ cinq mois (150 jours) et la mise-bas dure normalement de une à trois heures.

En France, elle a lieu généralement de janvier à juillet. La plupart des brebis ont des portées de un ou deux agneaux. Les moutons sont peu exigeants en matière d'alimentation. Toutefois, de la qualité de leur alimentation dépend évidemment la qualité de leur lait, de leur viande et de leur toison.

### Une place non négligeable dans l'économie

Bien que largement concurrencé par d'autres espèces de bétail, le mouton participe de façon importante à l'économie agricole mondiale. En effet, les moutons fournissent une vaste gamme de matières premières. La laine a été un des premiers textiles largement répandus. Toutefois, depuis la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, son prix a commencé à baisser fortement à la suite de la popularisation et des prix bon marché des fils synthétiques. Pour de nombreux éleveurs, le coût de la tonte est plus élevé que le prix de vente de la toison, ce qui rend le commerce de la laine pratiquement impossible sans subventions. Les toisons sont utilisées comme matériau pour d'autres produits tels que la laine d'isolation. Au XXI<sup>ème</sup> siècle, la vente de la viande est



métier à tisser artisanal au Mali / Photo © Pascal Blain

la partie la plus rentable dans l'industrie du mouton, même si on consomme beaucoup moins de viande ovine que de poulet, de porc ou de bœuf. La peau du mouton est également utilisée pour la fabrication de vêtements, de chaussures, de tapis et d'autres produits. De l'ensemble des sous-produits du mouton, le plus précieux est peut-être la lanoline: la matière grasse, imperméable à l'eau, retrouvée naturellement dans la laine est utilisée comme base pour d'innombrables produits cosmétiques et autres.

### L'élevage

En 2014, le cheptel ovin mondial comptait 1,2 milliard d'animaux, dont 98 millions de têtes en Europe. En France, le cheptel ovin est en recul depuis les années 90. En 2015, il était composé d'environ 5,2 millions de brebis et de 160 000 béliers ; le cheptel Franc-comtois s'élève quant à lui à près de 40 000 brebis. Présent partout en France, le cheptel ovin est essentiellement localisé au Sud de la Loire, dans les régions les moins favorisées. Tout comme le cheptel, le nombre d'exploitations détenant des brebis est également en recul, plus marqué sur les exploitations allaitantes que laitières.

Par ailleurs, la population des éleveurs ovins est vieillissante : 63% des éleveurs de brebis allaitantes et 39% des éleveurs de brebis laitières avaient plus de 50 ans en 2013. Les nombreux départs en retraite dans les 10 à 15 ans à venir offrent donc de nombreuses possibilités de reprises d'exploitations vivables et viables. Parallèlement à cet élevage agricole, il convient de noter que de plus en plus nombreux sont les particuliers qui, pratiquent « l'élevage d'agrément » en détenant quelques moutons pour entretenir jardins et vergers.

### Une industrie jadis florissante

La laine, malgré ses nombreuses qualités n'est plus guère utilisée dans l'industrie nationale. Désormais, elle est le plus souvent importée, soit de pays producteurs de laine fine comme l'Australie, soit de pays dans lesquels elle est transformée à bas coût pour l'habillement. Cette relative désaffection s'explique notamment par l'apparition au XX<sup>ème</sup> siècle de textiles et autres matières d'abord d'origine végétales, puis synthétiques. Celles-ci, moins coûteuses à produire ont en partie remplacé la laine, principalement dans l'habillement. Cette évolution industrielle alliée à une délocalisation massive du travail textile a conduit à une quasi disparition des outils de production. Ne subsistent plus désormais en France que deux entreprises de lavage de la laine brute et qu'une dizaine de filatures, dont la plupart sont des entreprises familiales de dimensions modestes ayant conservé un savoir-faire industriel inimitable. Conséquence, les cours de la laine sur

**moutons brun-noir du Jura, élevage de Paul Kister à Crozey-le-Grand (25)**



Photo © Paul Kister / association F.E.R.M.E.



les marchés internationaux ont chuté. Les négociants ont acheté la laine française à bas coût pour l'exporter vers des pays comme l'Inde et la Chine où elle est transformée puis réimportée dans des produits de moindre qualité. Il s'en suit une perte de la valeur marchande et un désintérêt des éleveurs pour la laine des moutons qu'ils considéraient comme une charge ...

### Regain d'intérêt pour le naturel et le « Made in France »

Fort heureusement, l'approche du consommateur évolue avec l'inquiétude croissante liée à la production des fibres synthétiques et commence à apparaître un intérêt réel pour les matières naturelles et locales. Ce changement d'attitude permet la réapparition de métiers et savoir-faire tombés en désuétude. C'est ainsi, que l'on redécouvre progressivement l'art de la tonte, du filage, du tissage, du feutrage ... grâce à des passionnés n'hésitant pas à s'investir pour réhabiliter des pratiques artisanales. Certains étaient présents le 16 juin dernier à Montmirey-la-Ville, sensibilisant les visiteurs à ces techniques éprouvées appartenant à ce qu'il est convenu d'appeler le patrimoine immatériel de l'homme.

### La qualité de la laine, un esprit sain dans un corps sain

La qualité de la laine va dépendre d'un ensemble de facteurs inhérent aux brebis et au contexte dans lequel elles vont évoluer. Descendant d'espèces sauvages et sélectionnées de manière empirique, seules les brebis les

plus vaillantes et qui correspondaient au mieux aux critères étaient choisies. De cette manière sont apparues des espèces différentes en fonction des territoires. Ainsi des brebis vivant dans des milieux chauds et secs seront plus sensibles aux maladies si elles sont élevées dans des milieux humides et froids. De la même manière, l'alimentation est primordiale dans la qualité de leur laine. Les brebis sont des ruminants qui ont besoin d'une alimentation frugale. La composition floristique va influencer sur la nature de leurs sécrétions, le suint, les rendant plus ou moins grasses et de ce fait rendant les fibres plus ou moins fragiles ou colorées. Aussi, chaque évènement dans la santé des animaux, agnelage, maladie, stress, se traduit par des carences ou des excès qui se répercutent directement dans la nature du suint produit et donc dans la qualité de la laine. La laine poussant de manière continue et étant tondue une fois par an, la santé de l'animal peut se lire dans sa toison.

### La toison, un produit complexe, des qualités de matières différentes

La toison est constituée de suint, sécrétions grasses produites par la peau, et de trois types de fibres : la laine, une fibre douce, isolante et hypoallergénique ; le jarre, fibre qui donne à la toison une certaine rigidité et lui sert de charpente ; le poil, coiffe la toison constituant une sorte de toiture qui permet, avec le suint de faire ruisseler l'eau et d'imperméabiliser l'ensemble. Chacune des fibres qui composent la toison lui confère des qualités et donc des usages différents. Un pull tricoté à partir de laine «jarreuse» aura tendance à gratter et une laine «poilue» fera des tapis d'une grande résistance. Pour chaque espèce de brebis, une composition de toison différente et des qualités différentes. Il y a la finesse, la douceur, la longueur, la résistance, la brillance ou le lustre, sa capacité à gonfler, sa couleur... autant de caractéristiques variables qui vont permettre des usages différents. Pour faire des vêtements, depuis toujours l'homme a sélectionné des brebis qui présentaient le moins de jarre et le moins de poils possible, avec une fibre de laine résistante, toujours plus fine, toujours plus longue et plus blanche. Pour faire des matelas ou des couvertures piquées la qualité recherchée est le gonflant afin que les ouvrages reprennent leur forme et ne se tassent pas.

### La tonte

La toison d'un mouton pèse entre un et deux kilogrammes. Un mouton que l'on ne tondrait pas se retrouverait enveloppé d'un cocon de laine feutrée, sale, humide et moisie. Il est donc tondu au minimum une fois par an, généralement en mai ou juin. En été, les moutons se portent mieux avec moins de laine. La technique de tonte pratiquée par les professionnels permet à l'animal de se laisser aller et de ne pas trouver d'appuis pour se relever. Elle est indolore pour l'animal. Le mouton n'est pas entravé reste libre de ses mouvements. Le tondeur n'utilise pas la force pour contenir l'animal qui ne subit donc qu'un stress minimal. Les moutons sont tondus à jeun pour éviter que la panse ne comprime les poumons et rende la position inconfortable. L'art de la tonte suppose du tondeur maîtrise et habileté afin de ne pas blesser l'animal. Toutefois, malgré son expérience le tondeur professionnel n'est pas à l'abri du risque de coupure. La peau du mouton peut aussi présenter des faiblesses (manque de résistance,

Eloi Mony  
à la  
tondeuse

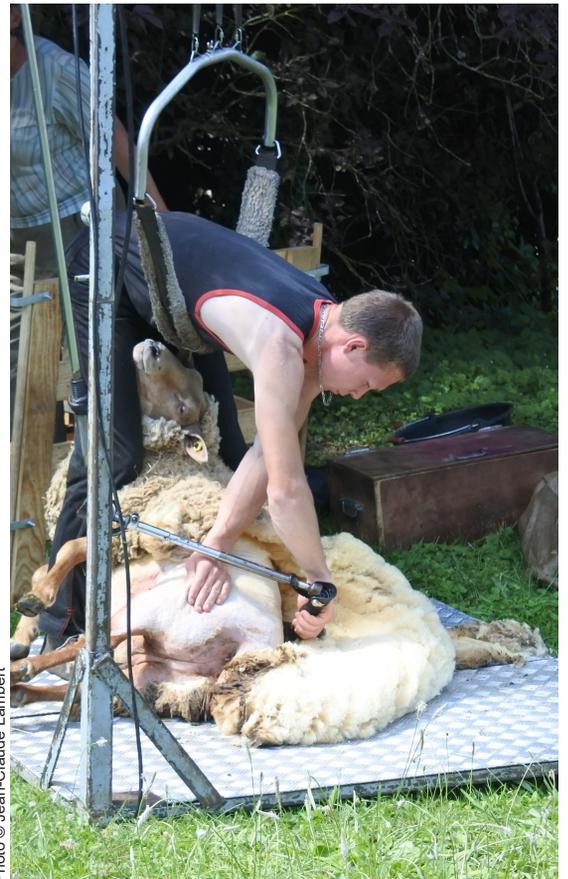


Photo © Jean-Claude Lambert



boutons, kystes, anciennes blessures, laines sales ou crottées, plis de certaines races...) qui sont la cause de petites écorchures sans gravité. Tous les tondeurs savent désinfecter les petites coupures, comme recoudre et soigner les blessures plus graves. Paradoxalement, la vitesse est la marque d'une parfaite maîtrise de la technique de tonte et du maintien de l'animal. Si le tondeur vient à blesser l'animal, la douleur occasionnée le fait bouger et ralentit la tonte. Les tondeurs les plus rapides effectuent des tontes propres, sans risque de déprécier la laine et sans couper la peau puisqu'ils s'efforcent de suivre au mieux l'anatomie de l'animal afin d'obtenir une laine de meilleure qualité.



Ludivine Gerardin anime un atelier tissage archaïque

**Gudrun Bornette**  
file doucement une jolie laine



Photo © Jean-Claude Lambert

### Le tri de la laine

Il s'agit dans un premier temps de connaître la race de brebis dont la laine a été récoltée. En fonction de la qualité générale de la laine produite, une destination vers une production spécifique sera décidée et le tri se fera en conséquence : fil pour les textiles fins ou fil pour les textiles rustiques, nappe de laine pour faire des couettes ou du feutre... Ainsi, les brebis Brigasques ont une laine grossière, jarreuse et très solide, leur laine servira à faire des tapis, alors qu'une laine très fine, longue et résistante, produite par le Mérinos d'Arles fera un fil d'une excellente qualité. Ensuite, sitôt tondue, la toison est étendue sur une table de tri : tout d'abord il est nécessaire de retirer les matières végétales, les crottes aggro-

mérées, la peinture, opération sans laquelle la laine et ses sous-produits seraient difficilement utilisables. Ensuite comme la toison présente des qualités de laine différentes sur les différentes parties du corps de l'animal, il convient de les classer. Les parties des flans et des épaules peuvent faire l'objet d'une sélection de premier choix, les cuisses d'un second choix, le dos et les autres parties du corps d'un troisième. Une fois la toison triée, les différentes catégories de laines peuvent être transformées. Avant d'aboutir à un produit fini, la laine peut subir un grand nombre de traitements : le lavage, la teinture, le cardage, le peignage, le feutrage, le filage, le tricotage ou le tissage. ■



Photo © Ludivine Gerardin

**Sophie Bertolotti**  
prépare une teinture naturelle à partir de feuilles de figuiers  
<http://kamalaine.fr>



Photo © Ludivine Gerardin

toison sur la table de tri ...

### A suivre ...

Dans le prochain bulletin de Serre Vivante, vous découvrirez les différentes étapes de préparation et de transformation de la laine, à travers les portraits d'artisans passionnés de ces savoir-faire ...



*Les membres de la commission locale d'information et de suivi de la carrière se sont retrouvés le 19 septembre 2018 pour une visite du site. Nous demandions tous depuis de très longues années que des aménagements soient faits pour réduire le bruit et les poussières. Les représentants de la société des carrières tenaient manifestement à convaincre de leur bonne volonté en montrant les investissements réalisés.*

**E**nfin l'installation de concassage primaire est désormais partiellement recouverte d'un bardage ... Il faudra encore poursuivre cette couverture pour atténuer davantage le bruit. Pour réduire l'envol des poussières, un capot a été installé au dessus du tapis de sortie du concasseur secondaire, comme autour de la goulotte d'entrée. Sous les concasseurs tertiaires, les poussières sont traitées par aspersion d'eau. De même en carrière, un dispositif d'arrosage automatisé de la piste d'exploitation, de l'entrée de la carrière jusqu'à la zone d'extraction, est en cours de déploiement. Là où il n'est pas encore opérationnel, c'est un camion-citerne qui tourne pour asperger la piste. Chacun a pu constater l'aménagement du front de taille et la progression spectaculaire du remblai réalisé avec les matériaux de découverte (240 000 m<sup>3</sup> déplacés en 6 mois). Cela doit permettre le rétablissement de la conduite d'eau potable d'Offlanges.

### **Il faut aller plus loin**

N'en déplaise à certains, les échanges francs et directs permettent aux par-

ticipants de poser les nombreuses questions que chacun évoque pour retrouver un cadre de vie sain et serein. Les représentants des associations de protection de la nature ont su être les porte-paroles fermes et rigoureux, toujours respectueux, de l'intérêt général. Concernant la mesure des poussières, si la jauge témoin destinée à indiquer le « bruit de fond » semble trop proche de la zone d'influence de la carrière, aucun point de mesure n'est situé en bordure de l'installation côté forêt. Le carrier s'est engagé à vérifier ces points au regard de la réglementation et de la pertinence des mesures. Le déplacement d'un point de mesure à proximité directe de l'installation sera étudié. La marge de manœuvre pour diminuer encore les nuisances est bien faible. Il reste à terminer le bardage de l'installation, notamment côté forêt, et à travailler sur les étanchéités et l'arrosage qui doivent être surveillés en permanence. Pour tenter de diminuer la perception à Offlanges du bruit du brise-roche, un test devrait être fait : le transfert de l'atelier de réduction des blocs au pied du front de taille ouest

afin de profiter d'une réflexion du son vers le massif de la Serre. Le lavage des gravillons se traduit par une consommation d'eau visible depuis la route qui interpelle les riverains en période de restriction d'eau même si cet atelier fonctionne en circuit fermé pour éviter le gaspillage. Une solution sera trouvée en période de non activité pour prendre en compte la réaction des riverains. Les mares, les aménagements de berges ou de bassins sont entretenus et leur fonctionnement vérifié. Une commande a été faite à l'ONF pour la mise en place de mesures de suivi environnemental auquel le service environnement du Grand Dole pourrait être intégré...

### **Et pourquoi pas une certification ISO 14001 ?**

La prochaine commission de suivi n'aura lieu qu'en septembre 2019... D'ici là, nous espérons de nouvelles améliorations et renouvelons le vœu de voir le carrier s'engager dans une perspective d'amélioration continue. À quand la certification qualité ISO 14001 ? ■

**Lundi 16 oct 2017 à 11h50**



Les tirs de mine qui semblent avoir été faits en dehors de la zone d'exploitation n'ont pas trouvé d'explication ...

### **Le carrier mis en demeure**

*L'arrêté préfectoral d'avril 2017 autorisant l'exploitation n'a pas été respecté et le 9 août dernier, les services de l'État ont donné deux mois au carrier pour se mettre en conformité. L'administration pourra-t-elle vérifier sérieusement les informations fournies alors que le site a été complètement transformé depuis un an ? Les nouveaux relevés vont-ils venir contredire ou confirmer le relevé du géomètre du 10 octobre 2016 (bilan de l'exploitation de 2012 à 2016) qui mentionnait une surexploitation de 73 810 m<sup>3</sup> ? Comme toujours, il importe de rester vigilant ... ■*

## La fin des pesticides ?

# LE

# ROUNDUP®

# NOUVEAU

# EST ARRIVÉ



■ Jean-Claude Lambert,  
vice-président de  
Serre Vivante  
Romagne

Une récente balade dans les jardinerie locales m'a conduit à découvrir les rayons actualisés proposant les produits de traitement des «herbes non désirées» ... Tous les pesticides de synthèse, dont le glyphosate, seront en effet interdits à la vente à compter du 1 janvier 2019

L'utilisation des pesticides présente des risques pour la santé humaine et l'environnement. Le 22 juillet 2015, l'Assemblée nationale a adopté la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2017 et que la commercialisation et la détention de produits

phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1er janvier 2019. D'ici là (et depuis le 1er janvier 2017), les pesticides chimiques de synthèse n'ont plus le droit d'être vendu en libre-service. Jusqu'à leur interdiction, les pesticides de synthèse doivent donc être présentés derrière une vitre close, comme dans la vitrine sécurisée d'un musée. Mais à ma grande surprise, juste à côté les mêmes paquets de

Roundup sont offerts aux clients sans protection aucune. Même marque, même produit ? Pas tout à fait. Le chef du marketing confine au génie : le nouveau boitage ressemble à l'ancien à s'y méprendre (même si Monsanto disparaît, sauf pour le copyright « roundup » écrit en tout petit) afin de rassurer les inconditionnels et en même temps le glyphosate est remplacé par une nouvelle matière active baptisée Aleavi.

## La fin des pesticides ?

*La pirouette commerciale pour ne pas déstabiliser le client habituel de Roundup est extraordinaire ... Il fallait oser !*

### Roundup ALEAVI ... c'est quoi ?

Aleavi est le joli nom déposé par Bayer chimiste allemand qui vient d'avaliser Monsanto, pour son nouvel herbicide non sélectif de contact " composé d'acide pélargonique, produit d'origine naturelle de biocontrôle. Des produits de biocontrôle, aussi appelés « biopesticides », sont commercialisés depuis les années 1970, même si le cadre réglementaire de ceux-ci n'a été fixé qu'en 2014 par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt. Leur développement s'est accéléré ces dernières années en raison du retrait progressif de certains pesticides de synthèse. Par exemple, les néonicotinoïdes, ces fameux pesticides « tueurs d'abeilles », sont interdits depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, tandis que l'ensemble des produits phytopharmaceutiques de synthèse sont désormais prohibés dans les espaces publics. Ces agents de biocontrôle visent la protection des plantes par le recours aux mécanismes et interactions qui régissent les relations entre espèces dans le milieu naturel. Ainsi, le biocontrôle est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.



### La chimie toujours incontournable ?

Pour Philippe Freund, co-fondateur de BeCitizen, leur utilisation est très différente de celle d'un pesticide conventionnel. Ils sont souvent utilisés dans un mode plus préventif que curatif sur des infestations légères à moyennes. Bien souvent, c'est leur association avec un pesticide conventionnel qui est la formule gagnante : l'agent de biocontrôle aura maîtrisé les ravageurs ou la maladie assez efficacement durant la saison pour que la quantité et la fréquence d'usage du pesticide chimique soit drastiquement réduite.

### Qu'en est-il de la toxicité de ces produits pour les humains et l'environnement ?

Françoise Weber, du pôle produits réglementés de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail avertit : « *Tout ce qui est naturel n'est pas forcément dépourvu de toxicité, prenez les champignons ou bien les extraits de chrysanthème, les pyrèthrinés : ce sont des neurotoxiques.* »

Le ministère de l'Agriculture met régulièrement à jour une liste des produits autorisés. La dernière, datée du 22 janvier 2018, recense plus de 400 « biopesticides ». Plusieurs utilisent les mêmes substances actives. La majorité des produits utilisés aujourd'hui sont des insecticides. L'industrie comprend bien que la mise en cause des pesticides ne va pas s'arrêter, donc il leur faut trouver une sortie, se diversifier : c'est cela que prépare le biocontrôle. Le marché de l'agrochimie mondiale se dynamise dans une intense activité d'acquisition dans le secteur et dans le développement de programmes

**la mise en cause des pesticides ne va pas s'arrêter**

de Recherche et Développement dédiés. Nous, jardiniers amateurs et/ou consommateurs, serons rassurés en lisant les emballages des nouveaux produits en rayons, notamment les précautions d'emploi, les diverses informations réglementaires et différents pictogrammes rouges ? Moi, j'en ai encore froid dans le dos ... JC Lambert ■



### Nous voulons des coquelicots !

Serre Vivante soutient l'appel et participe aux rassemblements les premiers vendredis du mois. Prochain rendez-vous : vendredi 7 décembre à 18h00 Place Grévy à Dole (ou devant la mairie de votre commune) Cette mobilisation citoyenne est primordiale : cela fait trop d'années que les études se succèdent et qu'aucune mesure concrète n'est prise, sinon de remplacer un produit par un autre encore plus toxique. Il est temps de passer à une agriculture plus en phase avec l'écologie et la santé de tous. Mais aussi d'aider les agriculteurs, souvent avec leurs familles les premières victimes du problème, à cette transition agricole.

<http://fine-bfc.fr/nous-voulons-des-coquelicots>



L'Appel " Nous voulons des coquelicots " réuni déjà plus de 300 000 signataires

### Agent de biocontrôle, késako ?

On distingue quatre grandes familles d'agents de biocontrôle :

- les **macro-organismes** (des insectes, par exemple les coccinelles, prédatrices naturelles des pucerons)
- les **micro-organismes** (la bactérie *Bacillus Subtilis* déposée à la surface des feuilles de vigne attaque le *Botrytis*, une maladie fongique.)
- les **médiateurs chimiques** (phéromones ou kairomones, des hormones sexuelles qui désorientent les insectes ou les attirent dans des pièges)
- les **substances naturelles** d'origine végétale, animale ou minérale (par exemple le soufre, qui a des propriétés fongicides). ■

*Le buis, élément patrimonial des jardins français, est menacé*



■ Pascal Blain,  
président de  
Serre Vivante

**“ Il est important que chacun s’investisse pour éviter la propagation du papillon, il en va de la survie des buis dans notre région ! ”**



# Alerte : la pyrale attaque !

Près de 2 millions de plants de buis et autres végétaux de topiaires sont vendus en France chaque année.

Plante ornementale très utilisée en espaces verts et jardins, mais aussi plante de sous-bois, le buis est victime d'attaques spectaculaires.

## Le buis, élément patrimonial des jardins français, est menacé

La pyrale du buis, *Cydalima perspectalis*, est un insecte invasif originaire d'Asie orientale. Signalé en Allemagne pour la première fois en 2007, puis en Alsace en 2008, ce lépidoptère colonise très rapidement l'ensemble du territoire national en raison de sa forte capacité de reproduction et de l'absence d'ennemis naturels. Sa chenille est responsable de dégâts spectaculaires sur les buis des jardins et des massifs forestiers.

### Reconnaitre la pyrale du buis

Les jeunes chenilles et les chrysalides passent l'hiver dans des cocons cachés entre deux feuilles de buis. Au printemps, les jeunes larves sortent d'hivernage et se mettent tout de suite à se nourrir. Les feuilles de buis ainsi "grignotées" vont très vite se dessécher et blanchir. Les chenilles plus âgées vont dévorer l'intégralité du feuillage de leur hôte et les buis deviennent dentelles. En cas de forte infestation, l'écorce verte des rameaux est également attaquée. Les défoliations totales s'accompagnent en effet de phases de famine qui poussent les chenilles à consommer l'écorce des buis de la ramification fine à la base de l'arbuste. Elles laissent sur le sol de nombreuses déjections vert foncé. Le développement des chenilles est rapide. En France, on peut observer deux à trois

générations de ce ravageur au cours de l'année. Les générations se chevauchent - des chenilles de dernier stade côtoient de jeunes chenilles - on trouve donc souvent des chenilles de tailles différentes. Les chenilles de dernier stade mesurent 35-40 mm de long, ont une tête noire luisante, 6 pattes thoraciques jaunes, couleur vert-jaune clair, striée longitudinalement de vert foncé, ponctuée de ver-rues noires et de longs poils blancs isolés. Fin mars - début avril, la chenille débute sa nymphose. Les chrysalides mesurent 21 mm de long, de couleur vert-jaune clair avec une ligne dorsale brun orangé. Les adultes émergent des chrysalides et s'accouplent avant de pondre. La première génération de papillon vole entre fin mai - début juin. Chaque femelle qui a une durée de vie d'environ 15 jours, effectue plusieurs pontes formées de petits paquets d'œufs sur la face inférieure des feuilles. En laboratoire, elle pond jusqu'à 2000 œufs ! Les œufs sont ronds, aplatis, translucides et jaunâtres.

### Un papillon nocturne

L'adulte est un papillon nocturne de 36 à 44 mm très attiré par la lumière. Il existe deux types de coloration : la forme bicolor, la plus fréquente, avec des ailes blanc nacré (avec des irisations dorées et violacées) entourées d'une bande brun clair et une forme entièrement brune, plus rare. Les deux formes présentent chacune une tache en forme de demilune sur l'avant de l'aile antérieure. A la dernière génération automnale les jeunes chenilles s'enferment entre deux feuilles en tissant une logette en soie ou dans une crevasse voisine et passeront ainsi l'hiver en arrêt de développement. Dès les premières chaleurs, au printemps, elles reprendront leur activité et termineront leur cycle.



Œufs de pyrale du buis

### Risques sur la végétation

Si l'attaque reste légère, le buis peut produire de nouvelles feuilles, mais lors de pullulations, les buis sont totalement défoliés. Le buis refeuille en général la saison suivante, la pyrale attaque fréquemment les arbres au cours de leur refeuilaison et certains brins peuvent dépérir. Les défoliations totales peuvent avoir un impact fort sur la vitalité de cet arbuste constituant le sous-étage forestier. Les arbres de l'étage dominant peuvent aussi être impactés par la modification de l'ambiance forestière. Les dépérissements massifs du buis peuvent augmenter temporairement le risque d'incendie et poser problème par rapport à son rôle joué dans la retenue des sols et des chutes de blocs sur versants. À ce jour, comme pour la plupart des ravageurs récemment introduits en France, il n'a encore été observé que peu de prédateurs naturels de la pyrale du buis. Des recherches sur les auxiliaires sont entreprises en situations infestées, afin de trouver dès que possible des moyens de biocontrôle efficace. ■



**Bons gestes**  
**Veillez à ne planter que des buis indemnes de pyrale. Une expertise du buis est nécessaire avant la plantation par une recherche des œufs, chenilles, chrysalides. Sans gestion, les arbustes, les haies ou les arbres en pot attaqués par la pyrale du buis, finissent par mourir par effet cumulatif.**

### Lutte biologique : le moyen de lutte le plus efficace

En cas d'attaque, n'utilisez pas d'insecticides chimiques qui auraient un effet néfaste sur l'acclimatation des auxiliaires naturels régulateurs de l'espèce. La première chose à faire en présence de chenilles vertes dans vos buis, c'est de les retirer manuellement. Plus vous en détruisez rapidement, mieux la lutte sera efficace. Il est possible de traiter au Karcher (détruire les chenilles tombées à terre), par aspersion de savon noir ou par enfumage. Le piégeage des papillons mâles est possible grâce à l'usage d'une phéromone de synthèse. Les chauves-souris sont des prédateurs des papillons de nuit et les mésanges apprécient les chenilles : penser à les protéger et à aménager des nichoirs (10 à 20 nichoirs par hectare). Il faut parfois pulvériser une bactérie insecticide, le *Bacillus thuringiensis Kurstaki* (Btk) sur l'ensemble des buis. Pour protéger abeilles et autres pollinisateurs, il faut que ces insectes n'entrent pas en contact avec le produit à l'état liquide : traitez le soir lorsque ceux-ci sont au repos. Il s'agit d'un produit phytopharmaceutique : bien respecter les doses et lire les précautions d'emploi. Ce traitement à renouveler plusieurs fois dans l'année, tous les mois jusqu'à l'hiver, semble actuellement le plus efficace et le moins nocif pour l'environnement. ■

Éoliennes de Chamole

ça tourne  
et  
ça rassemble !



■ Nicolas Roques,  
administrateur de  
Jura'SCIC

“ la région dispose désormais  
d’une base de démonstration  
et de promotion de  
l’investissement citoyen ”

Samedi 29 septembre 2018, a eu lieu l’inauguration du parc éolien de Chamole. Des centaines de personnes, sont venues s’informer, visiter, témoigner, manifester leur enthousiasme, célébrer le résultat de leur engagement d’associé ou simplement faire une promenade familiale éducative pour découvrir une nouvelle facette du patrimoine jurassien ...

crédit photo © Pascal Blain

## Éoliennes de Chamole

Sur les six aérogénérateurs, trois étaient à l'arrêt pour raison de sécurité, et trois tournaient à leur vitesse maximale suite au vent assez fort qui soufflait, les zones d'animations étaient sous le vent à 800 m mais chacun a pu remarquer qu'à cette distance aucun bruit n'était audible. Une série d'acteurs, institutionnels, industriels et coopératifs, ont pu apporter formellement leur soutien à la réalisation. Chacun a eu l'occasion de « sentir » cette atmosphère si particulière que l'on rencontre lorsque les gens unissent leurs forces afin de réaliser en commun quelque chose qui leur tient à cœur. Cette énergie qui permet de vaincre la résignation et donne envie de faire.

### Un parcours du combattant

L'implantation d'éoliennes est rigoureusement encadrée par les pouvoirs publics. Jean-Louis Dufour, maire de Chamole, a retracé les 11 années qui ont été nécessaires à la réalisation du parc, les rebondissements, les obstacles décourageants, le travail acharné abattu par une poignée de citoyens bénévoles. Le permis de construire et les études d'impact ont totalisé 1700 pages, dont certaines laissent songeur : "Nous avons dû produire une étude sur l'impact d'une météorite sur une éolienne" ...

### Production, recettes pour les communes, emplois ... et esthétique

Beaucoup de visiteurs trouvent les éoliennes très élégantes. Le parc rapportera chaque année 200 000 € de fiscalité locale et 50 000 € de loyer. La production électrique réduira la forte dépendance énergétique de la région.

Après 9 mois de fonctionnement, celle-ci semble conforme aux prévisions. Enfin, la prochaine loi de finances devrait permettre aux communes qui accueillent des éoliennes de toucher une plus grande part de fiscalité. Enercon, fournisseur des machines, espère créer une centaine d'emplois chaque année en France. Les mâts en béton sont d'ailleurs fabriqués à Compiègne.

### " Les éoliennes, c'est beaucoup de béton ". Vraiment ?

Parmi les arguments agités par les détracteurs de l'éolien, on trouve le volume de béton. La plupart de ces opposants s'accommodent pourtant bien de l'étalement urbain, de la construction d'autoroutes et autres infrastructures industrielles bien plus laides qu'un aérogénérateur ... À Chamole, les fondations d'une éolienne ont nécessité 680 m<sup>3</sup> de béton. Ce n'est pas rien, mais tout équipement a un impact. L'éolienne produira de l'électricité pendant plus de 20 ans pour 2000 foyers. Cela représente 340 litres de béton par ménage, soit 6 brouettes. En comparaison, un garage de 15 m<sup>2</sup> nécessite 1 m<sup>3</sup> de béton, soit 18 brouettes. Lors d'un récent démantèlement d'éolienne par Enercon, l'ensemble des fondations ont été extraites alors qu'elles devaient être seulement « écrêtées ». Les techniques progressent.

### L'urgence écologique

Plus le mensonge est gros plus il passe facilement : certains avancent que l'éolien polluerait plus que le nucléaire. Un aérogénérateur consomme de l'énergie uniquement pour sa construction ; puis il produit de l'électricité pendant 20 à 30 ans sans aucun combustible. Une centrale nucléaire même en raison-

### Les fondations

Une fondation sur ces machines a un diamètre d'environ 20 mètres et une hauteur de 3,10 mètres.

Elle nécessite environ 70 tonnes d'acier et 680 m<sup>3</sup> de béton



tous autour de Jean-Louis Dufour ...

nant à nombre de foyers alimentés identiques, est une construction gigantesque, elle fonctionne avec de l'uranium qui a parcouru 8 000 km, nécessite le terrassement de millions de tonnes de minerais, et des procédés d'enrichissement énergivores. A cela, s'ajoute les déchets radioactifs pour lesquels aucune solution satisfaisante n'est en vue, l'énorme consommation d'eau, les rejets d'eau chaude dans les rivières. Citons enfin le cas des centaines d'africains qui meurent de cancers en silence pour avoir travaillé dans les mines d'uranium sans protection : un sacré problème moral. L'éolien produit 12,7 g de CO<sub>2</sub> par Kwh, le nucléaire serait du même ordre de grandeur, mais on ne comptabilise jamais l'extraction, l'enrichissement, et le transport de l'uranium ... logique ? ! ■

Un sondage réalisé en octobre interroge les Français sur leur perception de l'éolien. Ceux-ci sont sans ambiguïté : 3 sur 4 (73%) en ont « une bonne image ». Ce chiffre grimpe même à 80% pour ceux vivant proche d'une éolienne ! Fait instructif : parmi les riverains opposés à l'éolien, 1 sur 2 change d'avis favorablement après la construction ...

### Projet éolien de Chamole

**📅 Développement du projet par INTERVENT**

- 2007 : début du projet
- 2012 : dépôt du projet
- 2015 : autorisation du projet
- 2017 : mise en service en fin d'année

Intervent est un bureau d'études actif sur le territoire national depuis les débuts de l'éolien. Son équipe pluridisciplinaire d'une vingtaine de personnes a réalisé depuis 2001 plus de 190 MW de projet éolien en France dont le projet de Chamole.

- 🏠 6 éoliennes E-115
- ⚡ Puissance : 18 MégaWatts
- 📏 Hauteur totale: 193 mètres
- 🌀 Diamètre du rotor : 115 mètres
- 📏 Hauteur de tour : 135 mètres
- 👤 Soit la consommation domestique de 12.000 foyers en électricité.

---

**VENTS DU GRIMONT**

Financer une éolienne par et pour les citoyens sur la commune de Chamole, un objectif ambitieux qui a conduit en 2011 à la création de l'association Vents du Grumont et qui a mobilisé un noyau de bénévoles. Après 7 années d'études et de travail autour du projet, avec le soutien de l'AJENA, de France Comté Active, de l'ADEME et du Conseil Régional de F-C, deux sociétés ont été créées en 2016 afin de présenter un montage financier cohérent et participatif :

- > la Société Coopérative d'intérêt Collectif "JURASCIC" qui regroupe une quarantaine de clubs d'investissement (plus de 600 adhérents) ainsi que d'autres associés sous la forme d'entreprises, de particuliers et de collectivités locales.
- > la Société d'Economie Mixte Energies Renouvelables Citoyenne (SEM), dont JURASCIC est socitaire aux côtés de collectivités locales et de partenaires privés (association, entreprises, autres SEM EoR). La SEM sera propriétaire de l'éolienne citoyenne.

JURASCIC et la SEM Energies Renouvelables Citoyenne sont des outils de financement au service des territoires. Ils ont vocation à être utilisés pour d'autres projets EoR, en mobilisant de l'épargne citoyenne, ils faciliteront leur émergence par un ancrage territorial, dans le respect de l'environnement.

**CONTACTS**

Jurascic : [contact@jurascic.com](mailto:contact@jurascic.com)  
 Sem Energies Renouvelables Citoyenne : Téléphone : 03 63 33 79 88  
 Vents du Grumont : [contact@ventsdugrumont.fr](mailto:contact@ventsdugrumont.fr)

Compteurs communicants : Linky arrive dans le Jura



Des villes comme Brest, Dijon, Lorient, Lyon ou Reims sont déjà entièrement équipées. À Menotey, plusieurs habitants refusent l'installation de Linky et le font savoir aux élus de la commune (cf lettre en exergue) À Jouhe (et ailleurs) les habitants se mobilisent aussi ...

Sur les 39 millions de compteurs prévus d'ici la fin 2024, 13,7 millions ont été installés depuis fin 2015. Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes ? Non, évidemment.



■ Pascal Blain, président de Serre Vivante

**LE COURANT PASSE MAL AVEC ENEDIS**

**des problèmes techniques ?**

La répétition des impulsions radiatives à fréquence élevée pourrait provoquer une détérioration plus rapide des appareils électroménagers et des disjonctions fréquentes, obligeant à opter pour une puissance installée supérieure ... Par ailleurs, plusieurs incendies se sont déclarés après l'installation des nouveaux compteurs : suite à une installation non conforme ? ■

Monsieur le Maire,

ENEDIS déploie son programme d'installation des compteurs communicants Linky et notre commune est concernée.

Ces compteurs autorisent la collecte des données de consommations mais aussi d'autres permettant de déterminer les horaires nos activités personnelles, présences ou absences de notre logement, le nombre de personnes présentes, ... Ces informations qui sont du domaine de notre stricte vie privée pourraient être exploitées à toutes autres fins que le service de distribution d'électricité dans le cadre duquel elles sont recueillies.

Ces compteurs seraient justifiés par la possibilité d'accès par le consommateur à un certain nombre de paramètres utiles à gérer sa consommation. À ce jour, comme le fait remarquer la Cour des Comptes, aucun n'est accessible par l'utilisateur. Nous doutons fort des engagements futurs du gestionnaire.

La commune a concédée la fourniture d'énergie, mais en application de l'article L.322-4 du code de l'énergie, elle reste le propriétaire des ouvrages des réseaux publics de distribution.

Les compteurs actuels restant performants et leur durée de vie n'étant pas atteinte, nous ne voulons pas qu'ils soient remplacés par des compteurs communicants d'autant que les garanties de préservation de la santé et de la vie privée ne sont pas obtenues. De plus, cette opération est loin d'être gratuite car son coût sera répercuté dans les tarifs d'abonnement.

Aussi je vous informe de mon refus d'installation de ce matériel à mon domicile. Recevez mes cordiales salutations.



**Le compteur communicant utilise la technologie du Courant porteur en ligne (CPL). C'est un courant électrique qui permet d'envoyer des informations à Enedis et d'en recevoir.**

par exemple des scénarios envisageables, à savoir le caractère obligatoire ou facultatif du déploiement sur leur territoire, le remplacement éventuel des compteurs existants, ou la possibilité pour les consommateurs de ne pas adhérer au système, ou de le faire plus tard. Le consommateur devrait avoir le droit de choisir s'il souhaite avoir le nouveau compteur connecté ou non.

## Un espion sous mon toit ?

Opérant parfois en l'absence de l'utilisateur, ou contre sa volonté, les techniciens ne transmettent aucune information, alors que pour la Commission Nationale de l'informatique et des Libertés le consentement de l'utilisateur est nécessaire pour la collecte des données qui constitueront ensuite la courbe de charge (consommation transcrite en temps réel avec appel de puissance). Ceux qui auront accès à ces données sauront tout sur les habitudes de consommation des usagers... pour leur proposer de nouveaux services payants ?

## Risque sanitaire ?

Parce qu'il utilise la technologie du Courant porteur en ligne, Linky produit un champ électromagnétique à basse fréquence qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur la santé. Selon le dernier rapport de l'Agence de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), même si les durées d'exposition sont plus longues que prévu, il n'existe qu'une "très faible probabilité que cette exposition [...] puisse engendrer des effets sanitaires à court ou long terme". Pour Christophe Salini, physicien spécialiste des champs électromagnétiques : "les câbles de nos installations électriques n'ont pas été prévus pour transporter des signaux de fréquences aussi élevées. Parcours par les CPL, les signaux rayonnent, ce qui augmente encore un peu plus notre exposition aux ondes. Nous manquons de recul concernant les effets sur le long terme des champs électromagnétiques CPL. On ne connaît pas non plus les effets du cocktail d'ondes auxquelles nous sommes exposés en permanence. Enedis aurait pu brancher Linky directement sur le réseau téléphonique ou la fibre optique, respectant ainsi le principe de sobriété en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques introduit par la loi Abeille en 2015." En l'absence de "consensus scientifique" des personnalités telles Corinne Lepage et plusieurs associations demandent l'arrêt complet des installations du nouveau compteur Enedis au nom du principe de précaution. ■



**Le conseil municipal de Frasnes-lez-Meuilleries a pris le 19 octobre, à l'unanimité, une délibération refusant le déclassement des anciens compteurs et interdisant leur remplacement par les compteurs communicants Linky**

Le rythme de pose s'intensifie atteignant les 30 000 compteurs par jour. Néanmoins la discorde se poursuit chez des élus locaux plus ou moins favorables, prenant parfois des arrêtés anti-Linky et tirillés entre la nécessité d'écouter les réticences des habitants et celle de faire preuve de pédagogie.

## Coûteux, compliqué ... utile ?

Décrié par de nombreuses communes et particuliers, Linky, le compteur d'EDF, est largement critiqué par la Cour des comptes dans son rapport annuel publié mercredi 7 février. "Les gains que les compteurs intelligents peuvent apporter aux consommateurs sont insuffisants", estiment les sages qui se sont penchés sur ce dispositif déployé en France depuis 2010. Ils estiment qu'il est très coûteux pour les consommateurs et qu'ils n'en voient pas assez les bénéfices. L'installation de 39 millions de compteurs connectés Linky en France d'ici 2024 nécessite un investissement de 5,7 milliards d'euros. La Cour estime que le coût est peut-être avantageux pour Enedis - la filiale d'EDF qui déploie ces compteurs -, mais rappelle que le financement de 130 euros par appareil est "assuré par les usagers". Enedis prétend que l'installation est gratuite, c'est faux. En fait, la Commission de Régulation de l'Énergie a prévu que le coût de l'installation du Linky qui atteindra plus vraisemblablement les 10 milliards d'euros, serait répercuté progressivement sur les factures des usagers.

## Difficile à apprivoiser

La Cour des comptes estime que "le système n'apportera pas les bénéfices annoncés" pour "la maîtrise de la demande d'énergie". En effet, ces compteurs sont censés rendre plus lisible la consommation électrique du foyer pour que le client puisse faire des économies de facture. Or, dans les faits, c'est un véritable parcours du combattant pour avoir des informations simples. Elle reproche aussi un défaut de pilotage de la part de l'État, avec une prise en compte trop tardive des inquiétudes des consommateurs en matière de risque sanitaire et de préservation des données personnelles.

## Liberté de choix ?

L'installation serait non négociable pour les particuliers et les collectivités. Enedis affirme que "la commune (...) ou encore l'utilisateur n'ont pas la possibilité de s'opposer au déploiement de Linky. Dans les faits, il y a clairement abus de position parce que ni la loi du 17 août 2015, retranscrite dans l'article L.341-4 du code de l'énergie, ni le décret du 30 décembre 2015 n'oblige les consommateurs à installer le dispositif. Si Enedis se retranche souvent derrière la directive cadre européenne, la commission européenne confirme de son côté que "En ce qui concerne la portée et l'exhaustivité de l'évaluation économique du déploiement des compteurs intelligents en France effectuée (...) les États membres ont toute latitude pour statuer sur ces questions. Il s'agit

Minimiser l'impact des activités humaines sur l'environnement

# biodiversité et changement climatique doivent être considérés ensemble ...



■ Franck Courchamp, Chercheur au CNRS en écologie.

Sur la planète, certains politiciens ne croient pas au changement climatique. La biodiversité, elle, si !

La Colombie a accueilli en mars dernier la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), équivalent du GIEC, pour la biodiversité. 550 scientifiques internationaux ont dressé un bilan alarmant de l'état du vivant, notamment dans les sols et les océans.

Les données récoltées ces dernières décennies sont très claires : les espèces changent d'ère de distribution, elles " suivent leur climat ". Leur phénologie évolue : les végétaux bourgeonnent hors saison, les animaux migrent ou hibernent plus tôt... Les espèces à sang froid, étant plus stimulées par temps chaud, se reproduisent davantage. Les écologues constatent des migrations invasives, favorisées par les hivers doux, telles que celles de la pyrale du buis, un papillon, ou de la chenille processionnaire du pin. Les espèces locales souffrent à la fois du changement climatique et de ces invasions.

## Évaluer l'ampleur des changements

De nombreux modèles mathématiques existent pour mesurer les conséquences du changement climatique induit par l'homme, mais les méthodes n'ont pas toutes la même échelle géographique ou temporelle. En moyenne, la perte de biodiversité est évaluée à 15 ou 20 % d'ici 2050. Ce qu'il faut retenir, c'est que c'est énorme. Des dix dernières années sont celles de tous les records, avec une augmentation - en forte accélération par rapport aux décennies précédentes - des phénomènes climatiques extrêmes, des sécheresses, tempêtes et inondations.

## Conséquences sur la santé humaine

Si 1/5e de la biodiversité est perdue, l'agriculture, donc notre nourriture, et nos ressources médicamenteuses, seront en chute libre. Quand les scientifiques parlent d'un réchauffement de 2°C, les gens s'imaginent qu'il fera juste un peu plus chaud, mais il faut garder à l'esprit qu'il s'agit d'une moyenne. Lors de la dernière période glaciaire, qui s'est achevée il y a dix mille ans, la planète a connu une baisse de 6°C : il était possible d'aller à pied en Angleterre ! La plupart des espèces peuvent supporter un écart de 1 ou 2°C, mais pas plus : elles sont très sensibles au changement.

## La question environnementale en France

En tant que pays riche, très consommateur, la France a une lourde responsabilité : elle fait partie des États qui pèsent lourdement sur la biodiversité au niveau mondial. Et trop de Français ne savent pas pourquoi celle-ci est importante. La prise de conscience y est insuffisante. Beaucoup se sentent davantage concernés par le score au football

ou le testament de Johnny Hallyday... Or, notre environnement de vie est en train de s'effondrer. Les scientifiques tirent la sonnette d'alarme depuis des décennies, mais les gens regardent ailleurs.

## Que faire en tant que citoyen ?

Énormément de choses. Je n'en citerai qu'une : manger moins de viande. Le bétail

**En France, nous n'avons pas suffisamment conscience de notre responsabilité sur la perte de biodiversité.**

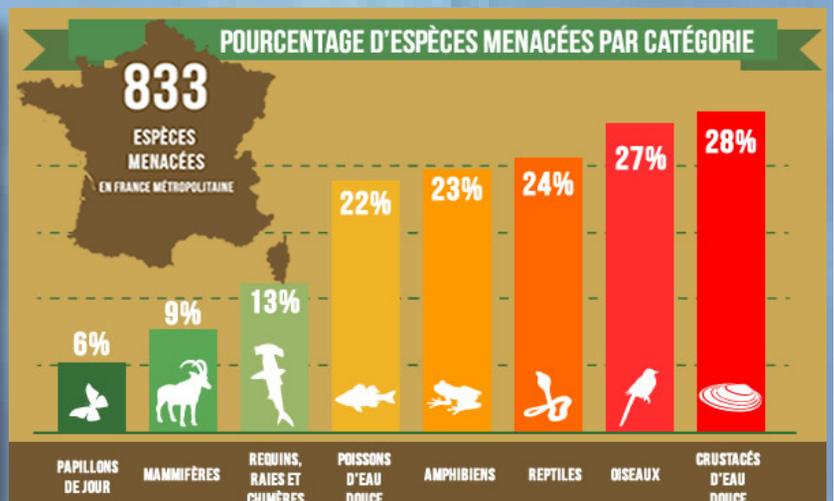
est l'une des causes essentielles de la déforestation ; il représente 60 % des mammifères sur Terre. Nous sommes omnivores, néanmoins manger de la viande 2 ou 3 fois par semaine maximum n'entraîne aucune carence, alors qu'en consommer tous les jours est très mauvais pour la santé : cela provoque des problèmes cardiaques, de cholestérol et d'acide urique. La surconsommation de viande

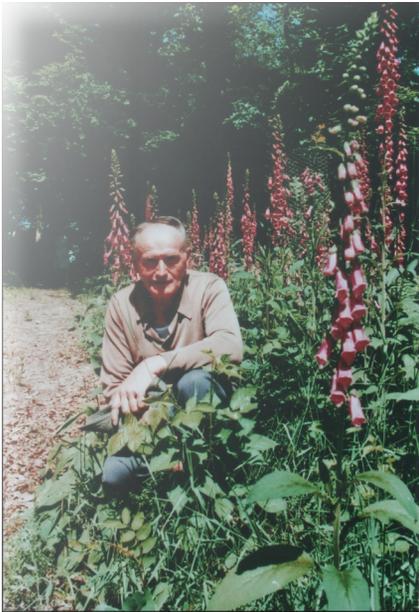
résulte d'une stratégie mise en place après-guerre, pour développer les élevages industriels de volailles ou de porcs. Aujourd'hui, la meilleure chose à faire est de surveiller sa consommation et de s'efforcer.

Propos recueillis par Gaëlle Cloarec pour Valeurs Mutualistes n°313, magazine des adhérents de la MGEN - septembre 2018

## La sixième extinction d'espèces

Pour la première fois depuis la fin des dinosaures il y a 65 millions d'années, l'humanité est confrontée à une extinction majeure d'espèces de la faune et de la flore. La biodiversité décline très rapidement dans toutes les régions du monde, réduisant significativement la capacité de la nature à contribuer au bien-être des populations. Cette tendance alarmante menace des économies, des moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et la qualité de vie des populations. L'environnement n'est pas un luxe ! Les scientifiques appellent à une prise de conscience politique, traduite systématiquement dans le droit, l'économie, la fiscalité. Et soulignent l'importance d'intégrer populations des pays pauvres et peuples autochtones, affectés directement par la perte de biodiversité, dans les processus de décision.





# Robert THIEBAUD nous a quittés

**Robert avait fait du massif de la Serre un terrain d'explorations, d'études et de partages pour transmettre à un large public son amour de la vie au travers de cet environnement si particulier de la Serre.**

Particularité géologique, cet îlot cristallin élevé dans la plaine calcaire du Jura ne pouvait qu'éveiller la curiosité de cet homme pour en faire un support pédagogique afin de partager ces notions vitales de protection de la nature qui nous entoure. Partage qu'il a assuré en étant présent sur de nombreuses expositions publiques. Pour en donner plus, il accompagnait des sorties sur son territoire de prédilection, le massif de la Serre, qu'il parcourait en long et en large. Frappé par la maladie, il n'abandonne que les sorties de terrain et se consacre désormais à retracer l'histoire des villages de la Serre. Une collection d'une douzaine de livrets est le fruit de ses lectures, de ses rencontres. Ils sont proposés à la vente au profit de la Ligue contre le cancer. Robert, vous nous avez quittés au printemps. Peut-être les promeneurs verront-ils germer encore certaines graines de digitale pourpre que vous aviez réintroduite dans la Serre. Vous aviez entamé un gros travail de recherche sur le radon, soyez-en assuré, il sera poursuivi. Au revoir, et merci.

## Adieu Jean-Baptiste

**A la dernière réunion de Serre Vivante, j'ai proposé de rédiger un article avec Jean-Baptiste Pelot sur un des nombreux projets qui le passionnaient : la commercialisation de sondes de température qui renseignent en temps réel les exploitants agricoles sur le risque d'embrasement du fourrage.**



### UN OUTIL DEUX EN UN POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ & LA QUALITÉ DU FOIN

Le système HAYTECH est un outil pour améliorer la qualité du foin et éviter les feux de ferme. HAYTECH suit en continu la température de votre fourrage et vous prévient en cas de conditions jugées anormales.

Un foin qui fermente trop perd de sa qualité et présente des risques d'échauffement et d'incendie. Grâce aux sondes connectées de température placées à l'intérieur de votre foin, HAYTECH suit en continu et en temps réel l'intégralité de votre fourrage. HAYTECH vous permet ainsi de réagir à temps et de mieux maîtriser votre fourrage.

#### Qualité et profit

Un fourrage de bonne qualité augmente le bien-être et la rentabilité des animaux.

La température a un effet direct sur la qualité du fourrage.

HAYTECH permet une gestion de la qualité en temps réel basée sur des mesures de température.

Le bulletin précédent abordait le thème du miscanthus, autre projet porté par cet entrepreneur tout azimut. Mon travail s'annonçait des plus agréables compte tenu de la personnalité du "Jean-Ba", de surcroit cousin de Claire mon épouse. Le destin en aura décidé autrement, ce 9 octobre, Jean-Baptiste s'est fait écraser par sa pelleuse à Brans, laissant Anne-Sophie son épouse, et ses trois garçons dans le désarroi. Adieu, Jean-Ba, on t'aime, tu restes dans notre cœur et aux Brantais pour l'éternité. Faut-il alors parler des sondes de température ? Oui, il faut bien que la vie continue. Alors disons juste que c'est l'invention d'une ingénieure originaire de Brans, Nadine Guillaume. Outre que le risque d'incendie se trouve réduit à quasi zéro, la plupart des compagnies d'assurances font des remises pour les exploitants qui s'en équipent. Nadine cherche un commercial afin de diffuser son invention. ■ Nicolas Roques



*L'Homme vit de l'eau  
Et pourtant l'Homme vide l'eau.  
L'Homme s'enflamme pour du pétrole  
Epuise ses ressources sans état d'âme  
Et pour l'oiseau qui déchante  
C'est le chant du cygne .....*

*La mer de glace pleure à chaudes larmes  
Et la tempête rôde aux portes des villes.  
Le désert avance, ce n'est plus un mirage,  
C'est une poudre de soleil brûlant.*

*Là-bas, l'eau s'efface et assèche les sols,  
Ailleurs, des îles tangent au gré des marées  
Quel déséquilibre !  
Le temps passe, le temps presse  
S'il ne le voit pas,  
Bientôt, l'Homme sera aux abois.*

*L'arbre de vie perd ses racines,  
L'Homme s'enchaîne à sa vanité  
L'Homme sans chêne est mis à nu  
Mais il continue à nier  
La réalité de l'excès et du débordement.*

*Les faits sont là, en pleine croissance,  
L'eau se met en bouteilles à prix d'or,  
Le monde se fissure.  
Y-a-t-il encore une ligne de partage des eaux !!*

*L'homme est avide de pouvoir, d'argent,  
Il est au bord du vide mais il ne le croit pas.  
Vie de l'eau, vie de l'Homme  
Vite, vite, le temps s'écoule !  
Avis de déluge.  
Il est urgent de changer de cap !*

Charly Gaudot ■

Journal d'information du massif de la Serre

édité par l'association Serre Vivante

39 290 MENOTEY - Tél: serre.vivante@wanadoo.fr

Web : <http://perso.orange.fr/serre-vivante>

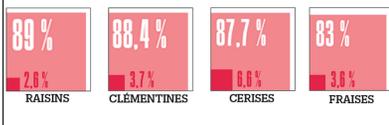
ISSN 2112-8073 - Tirage : 6.000 exemplaires. Imprimeur : FCI, Auxonne

Conseil d'Administration : Pascal BLAIN, président, Menotey, Jean-Claude LAMBERT, vice-président, Romange, Christine van der VOORT, secrétaire, Claude JEANROCH, trésorier, Nicolas ROQUES, Dole, Christian LANGLADE, Amange, Charly GAUDOT, Brans, Ludivine GIRARDIN, Offlanges, Laurent CHAMPION, Chevigny, Claire CHANTEFOIN, Sermange

Grand merci à toutes celles et ceux qui ont relu ces pages avec attention ...

**Pesticides dans les fruits**

■ Pourcentage d'échantillons contenant des résidus de pesticides supérieurs à la limite quantitative sur cinq ans. ■ dont pourcentage d'échantillons contenant des résidus de pesticides supérieurs à la limite maximale sur cinq ans



**Moins de cancers chez les consommateurs d'aliments bio**

Une diminution de 25% du risque de cancer a été observée chez les consommateurs « réguliers » d'aliments bio, par rapport aux personnes qui en consomment moins souvent.

Le marché de la bio connaît un développement très important. Au-delà des aspects éthiques et environnementaux, une des principales motivations de consommation est le fait que ces produits sont issus de modes de production sans produits phytosanitaires ni intrants de synthèse. Celle-ci s'accompagne aussi d'un bénéfice pour la santé. C'est ce que confirme une étude épidémiologique publiée dans le très sérieux journal *JAMA Internal Medicine* du 22 octobre 2018 et menée par une équipe de l'Inra, Inserm, Université Paris 13, CNAM, grâce à l'analyse d'un échantillon de 68 946 participants. Au cours des 7 années de suivi (2009-2016), 1 340 nouveaux cas de cancers ont été enregistrés et validés sur la base des dossiers médicaux. Certes les résultats devront être croisés avec d'autres mais l'étude est déjà remarquable par l'importance de la cohorte (70 000 volontaires suivis) et par sa durée sur 7 ans. ■

**L'interdiction du métam-sodium n'aurait pas de sens s'il devait être remplacé par d'autres molécules aussi dangereuses ... Produire sans nuire, manger sans s'intoxiquer, sont deux attentes fortes de nos concitoyens vis-à-vis de l'agriculture. Cette révolution agro-écologique est indispensable !**



**Interdiction du métam-sodium : une étape vers la sortie des pesticides**

Suspendus depuis le 26 octobre 2018, les pesticides à base de Métam-sodium sont depuis le 5 novembre définitivement interdits en France.

France Nature Environnement salue cette annonce favorable à la protection de la santé et de l'environnement et appelle à une révolution des systèmes de production intensifs du maraichage, en particulier du secteur de la mâche. Par trois reprises fin septembre et début octobre, des intoxications de travailleurs agricoles, de lycéens et de riverains

d'exploitations maraichères ont eu lieu en Maine-et-Loire, rendant même nécessaire l'hospitalisation d'une soixantaine de personnes. La cause de ces incidents : le métam-sodium, un pesticide extrêmement puissant employé pour la culture de la mâche. La répétition de ces intoxications à un intervalle si court montre les difficultés à maîtriser les effets de cette substance volatile, dont les effets délétères pour l'homme et l'environnement sont documentés de longue date. Après une campagne de contrôles révélant de trop nombreux manquements à la réglementation, le préfet de Maine-et-Loire a prolongé la suspension de ce pesticide. Il est heureux pour la protection de la santé et de l'environnement que les autorités sanitaires annoncent aujourd'hui l'interdiction de son usage partout en France. 10 ans après le lancement d'Ecophyto il est consternant qu'il faille ainsi agir dans l'urgence. FNE demande plus globalement, au-delà de l'interdiction définitive du métam-sodium, une sortie des pesticides de synthèse, en accélérant l'indispensable transition agroécologique, qui seule pourra permettre de ne pas remplacer un produit de traitement par un autre, en s'appuyant sur la puissance de la nature et des écosystèmes. ■



Opter pour le vélo

**Le vélo, c'est 5 milliards d'économies en dépenses de santé**

C'est ce qu'affirme *Véronique Michaud, secrétaire générale du Club des villes et territoires cyclables.*

Si les arguments ne manquent pas pour justifier l'intérêt écologique du vélo ou ses bienfaits pour la santé, depuis presque dix ans, nous démontrons aussi son intérêt économique. Ce chiffre seul justifierait nos efforts pour augmenter la part modale du vélo dans les transports, qui est de l'ordre de 3%. Imaginez l'impact pour la Sécurité sociale si elle atteignait au moins 12%, comme dans les pays du nord de l'Europe! Pour les familles qui l'utilisent, l'intérêt économique est considérable, puisqu'il permet de n'avoir qu'une voiture, voire de s'en passer. Mais il y a aussi un impact économique pour l'ensemble de la société; car le vélo, c'est tout un écosystème et 35000 emplois environ, avec des personnes pour les fabriquer, les vendre, les entretenir... Pour développer ce potentiel, il ne suffit pas de créer des pistes cyclables. Il faut aussi des solutions pour stationner le vélo à domicile, au travail, devant les commerces et les services publics. Il faut aussi des lieux pour les entretenir. Nous suivons avec attention le développement d'ateliers d'auto-réparation, souvent associatifs. Enfin, il faut parfois des formations. Des vélo-écoles permettent notamment, en quelques séances, de remettre en selle des salariés dans le cadre des plans de mobilité des entreprises. ■



**La transition vers le bio est irréversible et nous devons y aller**

C'est une position affichée et assumée, la France doit améliorer la qualité de son alimentation, tant pour la rémunération des agriculteurs que pour la santé des consommateurs et leur porte-monnaie. *Didier Guillaume, nouveau ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a plaidé lundi 29 octobre 2018, au micro de France Inter, pour une transition vers l'agriculture biologique et rémunérée à juste coût.*

Alors que la loi Alimentation n'a pas été encore promulguée, le ministre affirme qu'elle ne pénalisera pas le pouvoir d'achat. Ce sera aux industriels d'adapter leurs marges pour rémunérer mieux les producteurs : "Il ne peut pas y avoir de la nourriture pour les riches et de la nourriture pour les pauvres". Il promet que les efforts financiers seront à la hauteur, rappelant que pour la première fois, son ministère a mis sur la table plus d'un milliard d'euros en faveur de la conversion. S'il admet l'absence de prise en compte de la lutte contre la promotion de "la malbouffe" ou du bien-être animal, Didier Guillaume promet que ces thématiques seront abordées avant la fin du quinquennat. Sujets sensibles qui mènent aujourd'hui à des actions radicales, dans des boucheries ou des abattoirs... Ce changement dans le discours officiel ne doit pas nous aveugler mais il est néanmoins significatif et doit renforcer notre détermination à bannir les pesticides de synthèse. ■

**NUTRI-SCORE**



**Le logo Nutri-Score, un an déjà !**

Avec l'arrêté ministériel le 31 octobre 2017, il doit normalement s'installer dans nos rayons. Mais il ne concerne ni la totalité des enseignes, ni l'ensemble des produits : cette information simplifiée demeure hélas facultative... L'échelle de cinq couleurs associées à une lettre va de A, vert foncé, pour les aliments de bonne qualité nutritionnelle, à E orange foncé, pour les aliments à limiter. Votre smartphone a du pouvoir ! Vous pouvez télécharger une des applications gratuites, par exemple openfoodfacts, Yuka... ou bien d'autres, afin de scanner le code barre du produit et faire apparaître le logo Nutri-Score à l'écran. Faites les bons choix ! ■





## Cinq morts en quelques semaines ...

La chasse a déjà fait cinq morts en France depuis le début de la saison 2018. L'ONF estime qu'il se produit en moyenne 150 accidents par an. Mark Sutton, restaurateur de 34 ans originaire du Pays de Galles, installé avec sa compagne depuis quatre ans aux Gets (Haute-Savoie), pratique le VTT assidûment. Vêtu d'un tee-shirt de couleur vive et équipé d'un vélo et d'un casque colorés, il est parfaitement identifiable sur ce chemin fréquenté de la commune de Montrond lorsque vers 18h il est abattu à la lisière d'un bois par un chasseur de 22 ans, invité de la battue au gros gibier organisée par les chasseurs locaux. La chasse a été suspendue par arrêté municipal depuis ce samedi 13 octobre 2018. "Par respect pour la victime, cela n'aurait pas été moral de laisser la chasse ouverte" déclare le maire. Le député de l'Aude Alain Perea (La République En Marche) suggère de régler le problème de la cohabitation entre les usagers de la forêt en interdisant les VTT... À moins d'interdire aux sangliers et autres gibiers la pratique du vélo ? ■



## Une fruitière pleine d'énergie !

La Fruitière à Énergies mobilise localement des compétences humaines et financières pour assurer la transition énergétique.

Elle développe un système de co-toituration : elle équipe en panneaux solaires des toits de bâtiments publics, d'entreprises et de particuliers pour produire de l'énergie verte Celle-ci est revendue aux distributeurs. La Fruitière s'occupe de tout : prêt à la banque, installation et revente de l'énergie. Un concept proposé aussi pour l'énergie hydraulique et la méthanisation. Lancée en juin 2017, cette entreprise solidaire d'utilité sociale rassemble plus de 120 associés, et leur nombre progresse chaque mois. « Chacun prend une ou plusieurs parts et possède ainsi une voix. C'est une gestion collective et participative », souligne Yves Monnot, le président de la société. La Fruitière à énergie a reçu le trophée "Mon projet pour la planète" du ministère de la Transition écologique et solidaire, en mai 2018. ■

+> <https://fruitiere-energies.fr>  
Maison des services Place d'armes 25440 QUINGEY  
06 99 42 87 01 ou [contact@fruitiere-energies.fr](mailto:contact@fruitiere-energies.fr)

## L'apron du Rhône



Des 2200 km de linéaire de cours d'eau occupés par l'Apron au début du XX<sup>e</sup> siècle, seuls 370 km sont encore peuplés par l'Apron aujourd'hui

Le zingel asper, communément appelé l'apron du Rhône, est un poisson de fond qui vit en eau douce. Si jadis cette espèce endémique du bassin du Rhône nageait dans toutes les rivières du bassin, on ne le trouve plus aujourd'hui que dans le Doubs, la Loue, le bassin de l'Ar-dèche, la Drôme, le bassin de la Durance et le Verdon. Il vit aussi à l'aquarium de la citadelle de Besançon, seul lieu d'élevage au monde avec l'objectif de tenter de sauver l'espèce. L'apron est un poisson de fond très difficile à observer. Passif le jour, c'est la nuit qu'il part en quête de nourriture (insectes et larves). Ces yeux brillent la nuit et on peut l'apercevoir, avec une bonne lampe. Gare à ne pas trop le déranger ! Son corps porte généralement quelques bandes qui cassent sa couleur unie mais en fonction du sol, il peut perdre cette particularité pour devenir presque invisible. À l'état naturel, l'apron du Rhône vit en moyenne 3 ou 4 ans et il ne dépasse que très rarement les 20 cm. Très sensible aux variations de son environnement, l'espèce est fragile et très menacée. Pour sauver Zingel asper, il faut sauvegarder son environnement et améliorer la qualité de nos rivières. ■



## Sciences participatives

Le Muséum national d'histoire naturelle, l'Union nationale des CPIE et la Fondation NH annoncent la création d'un portail autour de la biodiversité

Il a pour but de connecter les observateurs bénévoles désireux de s'investir dans la préservation de la biodiversité aux observatoires de sciences participatives. Société civile et chercheurs sont donc invités à participer à la collecte de données sur les espèces vivant en France et l'état de leurs habitats, afin de mieux connaître la biodiversité sur notre territoire et in fine de contribuer à sa préservation. ■

+> <http://www.open-sciences-participatives.org>

## Passer à d'autres mobilités

La hausse du prix des carburants dans un monde sous contrainte climatique est juste indispensable.

Mais face à l'augmentation de la fiscalité, en particulier des carburants, nous ne sommes pas égaux. Il y a ceux qui peuvent faire autrement et la fiscalité est là pour les y inciter. Et il y a ceux qui, avec de faibles ressources, ne peuvent pas faire autrement... Ceux-là ont besoin d'être aidés. Personne ne doit être laissé pour compte, tout le monde doit pouvoir se déplacer et exercer ses activités, sans pour autant nuire au climat. Les mesures prises demeurent insuffisantes pour entraîner la France dans



une transition écologique qui soit également juste socialement. Garantir une mobilité durable à tous impliquerait d'aider réellement les français à sortir du piège du diesel et de l'essence dans lequel ils sont enfermés (la prime à la conversion permet l'achat de véhicules qui continuent de fonctionner aux énergies fossiles). Il faut recentrer les aides sur des véhicules à très faibles émissions et plus sobres - par exemple avec des critères de taille ou de puissance - et que les montants alloués soient plus généreux pour les ménages les plus fragiles. Pour sortir les français de leur dépendance aux énergies fossiles, la prime à l'abandon d'un vieux véhicule devrait être ouverte à d'autres formes de mobilités telles qu'une adhésion à un service d'autopartage ou de covoiturage, l'acquisition d'un vélo (électrique ou non), un abonnement aux transports en commun, etc. Le Gouvernement devrait aussi renforcer son soutien au vélo pour permettre son utilisation combinée avec le train ou les transports en commun (stationnements sécurisés pour les vélos dans les pôles d'échanges multimodaux, possibilité de cumuler le forfait mobilité durable avec le remboursement des transports en commun, etc). Les déplacements quotidiens des ménages ruraux subissent les situations les plus critiques de précarité liée à la mobilité comparativement aux grandes agglomérations. C'est le résultat d'une politique centrée sur la voiture. La lutte contre l'étalement urbain et la diversification des modes de transport dans tous les territoires est essentielle dans un contexte de hausse du prix de l'énergie. Le Gouvernement doit soutenir le réseau ferré en investissant dans sa régénération plus de 3 milliards d'euros chaque année afin de rendre le train attractif et accessible au plus grand nombre. Aujourd'hui, c'est pourtant l'inverse qui se produit avec près de 9000 km de petites lignes menacées de fermeture par un manque d'investissements dans la régénération du réseau. Le Gouvernement devrait enfin cofinancer avec les collectivités locales le développement des transports en commun, des bus plus propres et de la résolution des nœuds ferroviaires pour développer des réseaux de trains rapides de type RER autour des métropoles. ■

## Jeu et observation sur smartphone

BirdLab est un jeu mobile permettant de collecter des informations sur les oiseaux en hiver.

Il n'est pas nécessaire de savoir déjà reconnaître les espèces : téléchargez l'application BirdLab, installez deux mangeoires chez vous et vous êtes prêt ! Quels sont les comportements des oiseaux à la mangeoire ? Un oiseau préfère-t-il se nourrir là où d'autres congénères sont déjà présents ou préfère-t-il s'isoler ? Comment les espèces coopèrent-elles ? Existe-t-il des comportements de compétition ou de coopération entre individus ou entre espèces ? L'habitat influence-t-il ces comportements ? Autant de questions que se posent Carmen Bessa-Gomes et François Chiron, chercheurs et enseignants à l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech). Pour y répondre et ainsi mieux appréhender le comportement des oiseaux à la mangeoire en hiver, nous vous proposons de participer à l'expérience scientifique BirdLab. ■

+> <http://vigienature.mnhn.fr/vigie-manip/birdlab>



# L'AGENDA DU MASSIF DE LA SERRE

## L'Université Ouverte de Dole accueille la Société d'Emulation du Jura

Samedi 15 décembre 2018, de 15 à 17h, Salle Edgar Faure, Mairie de Dole

- Rochefort et la constitution de la châtellenie au temps des Chalon
- Les origines du bourg et son évolution jusqu'en 1368. Jacky THEUROT
- Poligny-Arbois-Beaune, au regard des inventaires révolutionnaires. Sylvie DE VESVROTTE

**Montmirey-la-Ville - Au chevet du Mont-Guérin**  
 En collaboration avec la commune de Montmirey-la-Ville

Vendredi 8 mars 2019 - Salle communale, 20h30

- De la forêt à la vigne, de la forêt au cellier

Jean-Claude CHARNOZ

UNIVERSITÉ  
DÉCOUVERTE

Séances gratuites et ouvertes à tous

**20h-23 novembre 2018**

**Michèle Bernard et Monique Brun**

**Un p'tit rêve très court**

Concert à la Vieille Loye (réservation conseillée)  
 Hôtel de la Clairière de Chaux - Paf : 12 €

[www.oreille-en-fete.fr](http://www.oreille-en-fete.fr) - 06 41 49 62 12

**Les Croqueurs de Pommes, section Jura Dole et Serre**

**Samedi 24 novembre**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**10h30 à la Salle Polyvalente de Chevigny**

Renseignements : Daniel Dubrez, président.  
[d.dubrez@free.fr](mailto:d.dubrez@free.fr)

- **Samedi 1<sup>er</sup> Décembre** : Assemblée Générale à 16h, salle Edgar Faure, Hôtel de ville de Dole
- **Dimanche 2 Décembre** : Départ 13h30 place Grévy avec Josette Galliache 03 84 81 16 43 - Marche le long du canal jusqu'au Bowling à Brevans
- **Mardi 11 Décembre** : Randonnée à Chaussein-Asnans 8km Départ 13h15 saule pleureur Dole et 13h30 église de Tavaux avec Jean-Luc D. 03 84 71 49 08
- **Dimanche 6 Janvier** : Galettes vers 15h30, salle des Arquebusiers et Balade Doloise, départ 13h30 aux Arquebusiers avec Hélène C. 03 84 72 69 27
- **Mardi 15 Janvier** : Randonnée à Authume, 8km, 110m de dénivelé. Départ 13h15 saule pleureur Dole avec Jean-Luc D. 03 84 71 49 08

En cas de météo incertaine ou pour connaître les difficultés éventuelles, contacter l'organisateur. Merci d'arriver 10 min avant l'heure de départ afin d'organiser le covoiturage

**Éloge des mils l'héritage africain**

**FESTIVAL SOLIDARITÉS**

**FESTIVAL ALIMENTERRE**  
 Notre avenir se joue dans nos assiettes

**Jeudi 29 novembre à 20h30**

**Salle Edgar Faure, mairie de Dole**

**Projection-débat**

Informations : [contact@leserpolet.org](mailto:contact@leserpolet.org)

**Les Amis de la Nature**  
 27 rue de la Sous-Prefecture 39100 Dole  
 adhésion annuelle : 27 €



En savoir +>  
[www.utan-region-bourgogne-franche-comte.fr](http://www.utan-region-bourgogne-franche-comte.fr)

L'association **Bourgogne Energies Renouvelables** et l'**AJENA Energie et Environnement** vous proposent une **RÉUNION D'INFORMATION SUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN COPROPRIÉTÉ ET LEUR FINANCEMENT**

Hôtel de ville de Dole

Vendredi 30 novembre 2018 à 16h

inscriptions OBLIGATOIRES : [www.ber.asso.fr](http://www.ber.asso.fr) ou 03 80 59 12 80

**Rony BRAUMAN**  
 Ancien président de Médecins Sans Frontières

**"Nous sommes tous des réfugiés potentiels"**

**20h30**  
**jeudi 24 janvier 2019**  
 salle Edgar Faure - mairie de Dole

**Conférence-débat**  
 à partir de 19h30, séance de dédicace

À l'initiative du Collectif Dolois des Associations de soutien aux Migrants

**Biodiversité forestière et inventaire des arbres d'intérêt écologique**

**mercredi 14 novembre 2018**

**Forêt de Chaux**  
 Sortie nature gratuite

informations et inscriptions : Willy Guillet (JNE)  
 03.84.47.24.11 / 06.89.21.24.94

**samedi 10 novembre** [bure-stop-jura@riseup.net](mailto:bure-stop-jura@riseup.net)

Place de la libeté à Lons

**17h00**

**Bure : face à la répression, entrons dans la danse !**

**BAL DES MALFAITEURS**

Réserve Naturelle Nationale **ILE DU GIRARD**

TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA CONFLUENCE DOUBS LOUE

POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ

**LA RÉSERVE SERA FERMÉE AU PUBLIC JUSQU'EN MARS 2019**

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

**Aux origines de l'art dans le Jura...**  
 il y a 32 000 ans,  
 La Grotte des Gorges à Amange

**Exposition**  
 Médiathèque de l'Hôtel-Dieu, à Dole

Jusqu'au lundi 31 décembre 2018

**FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT**  
**MEMBRE**

**POUR QUE VIVE SERRE VIVANTE JE SOUTIENS !**

Créée en 1992, l'association Serre Vivante a pour objectifs de :

- ✓ œuvrer pour le maintien de l'intégrité du Massif de la Serre
- ✓ mettre en place une centrale d'information et d'animation locale
- ✓ élaborer un document de développement et de protection du massif
- ✓ faire progresser la législation sur les parcs de chasse et sur l'environnement

recopiez (ou découpez) et renvoyez à **SERRE VIVANTE, 39290 MENOTEY**

J'adhère à l'association Serre Vivante et verse une cotisation de 10 € pour l'année 2018

Je fais un don de \_\_\_ € (66% déductibles de mes impôts !)

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Adresse électronique .....@.....

Téléphone.....